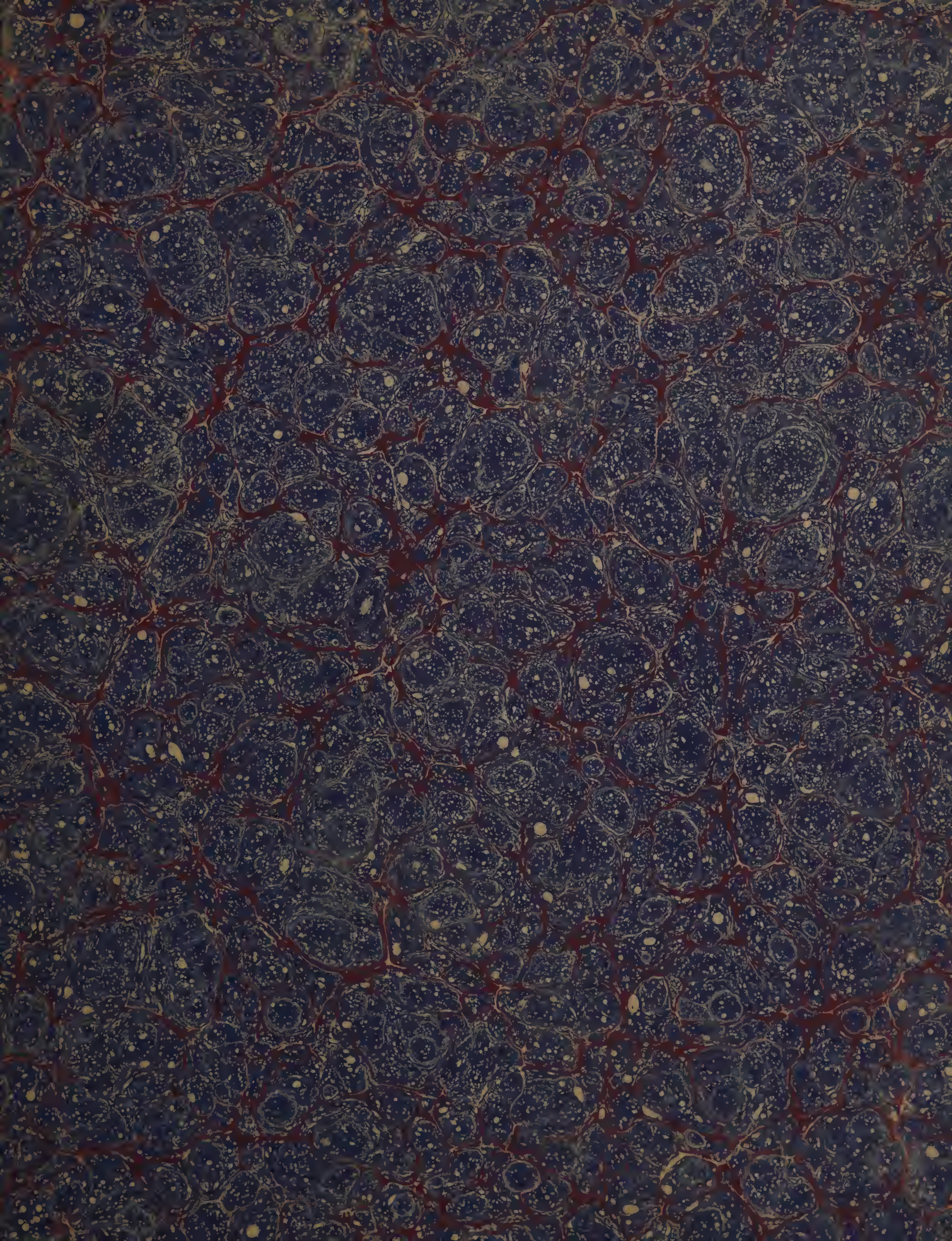

18303/c

Convulsionnaires

Colbert de Croissy (Joachim)

Lettre pastorale de monseigneur l'évêque de Montpellier adressée au clergé et aux fidèles de son diocèse, pour leur notifier un miracle opéré dans son diocèse, par l'intercession de M. François de Pâris, et les prémunir contre un bref de N.S.P. le Pape...

S.l. (Montpellier) 1734. Grand in-4 de 56 pp.
Armes sur le titre. Exemplaire broché. Parfait état.

Pièce mise à l'Index le 11 octobre 1734, condamnée en France, détruite et excessivement rare.

L'auteur, appuyé par un parti de médecins et de professeurs de la Faculté de Montpellier, soutient la réalité des guérisons opérées par les convulsionnaires.
Guérisons d'aveugles, de paralytiques ... etc...

COLBERT, C. J.
L Lvii 4/c
6407 3

LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTPELLIER,

Addreſſée au Clergé & aux Fidéles de ſon Diocèſe, pour leur notifier un miracle opéré dans ſon Diocèſe par l'interceſſion de M. François de Pâris, & les prémunir contre un Bref de N. S. P. le Pape en datte du trois Octobre mil ſept cens trente trois, & deux Ecrits de M. l'Archevêque d'Embrun de la même année.

M. DCC. XXXIV.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR L'EVÊQUE DE MONTPELLIER,

Addreſſée au Clergé & aux Fidéles de ſon Diocéſe, pour leur notifier un miracle opéré dans ſon Diocéſe par l'interceſſion de M. François de Pâris, & les prémunir contre un Bref de N. S. P. le Pape en datte du trois Octobre mil ſept cens trente trois, & deux Ecrits de M. l'Archevêque d'Embrun de la même année.

CHARLES JOACHIM, par la permiſſion divine, Evêque de Montpellier, &c. au Clergé & aux Fidéles de nôtre Diocéſe : SALUT ET BENEDICTION EN JESUS-CHRIST nôtre Seigneur.

Qu'il eſt triſte pour nous, M. T. C. F. dans ce jour deſtiné à vous annoncer les Merveilles de Dieu, de com-

mener par nous plaindre du Premier de ſes Miniſtres ! L'amour tendre & filial que Dieu a mis dans nôtre cœur pour le Souverain Pontife : le profond reſpect dont nous ſommes penetrés pour l'éminence de ſa dignité : le deſir ardent que nous aurions de n'ouvrir la bouche que pour relever la gloire de ſon Siege ; tout nous porte à gemir de la dure neceſſité où nous ſommes, de vous faire connoître à quel point N. S. P. le Pape s'eſt laiſſé prévenir contre nous. Mais s'il y a des fautes que l'on peut, que l'on doit même diſſimuler, il y en a qui demandent une reclamation publique ; celle que nous deplorons eſt de ce genre.

Dieu, toujours attentif aux beſoins de ſon Egliſe, étant ſa main pour faire des gueriſons, des ſignes, & des prodiges parmi nous. Les Prêtres & le peuple, les ſçavans & les ſimples, les grands & les petits, les Magiſtrats & les artiſans, les riches & les pauvres rendent témoignnge à l'œuvre de Dieu. Touchés de ce ſpectacle : pleins de reconnoiſſance pour le Dieu qui nous viſite dans ſa miſericorde, nous nous étions fait un devoir, M. T. C. F. de vous inviter à le benir avec nous. En publiant ſa gloire & ſa magnificence, nous avions rendu à ceux qu'il veut honorer, l'honneur qu'il veut qu'on leur rende. Nous avions pris leur défenſe, comme eux-mêmes prennent la nôtre ; parce que la verité qui nous a unis ſur la terre, continuë à nous unir, nonobſtant leur ſeparation, & leur bonheur dans le Ciel. Au lieu d'applaudir à nôtre zele, on vient de condamner l'Inſtruction Paſtorale qui contient l'effuſion de notre cœur ſur un objet ſi intereſſant, & on la condamne comme contenant „ des propoſi-„ tions fauſſes, ſcandaleuſes, ſeditieuſes, outrageantes, abſurdes, „ temeraires, blaſphematoires, ſchiſmatiques, erronées, & no-„ toirement heretiques. „

Bref du 3. Octobre 1733.

Comment n'a-t-on pas apprehendé, en couvrant de ce deluge de qualifications infamantes, un Ouvrage deſtiné à manifeſter les œuvres de la toute-puiſſance de Dieu, de s'en prendre à Dieu même, & de condamner ce qu'il fait pour proteger ſa cauſe, & juſtifier ſes Elus ? Comment n'a-t-on pas été arrêté par la crainte d'imiter la Synagogue irritée des miracles de J. C. Comment ne s'eſt-on pas rappelé le ſage conſeil de Gamaliel ? „ Si cette

„ œuvre vient de Dieu, vous ne ſçauriez la détruire, & vous ſe- Act. V.
„ riez même en danger de combattre contre Dieu. „ 39.

Tout ce que nous avons dit, ſe réduit à trois propoſitions. I°. Dieu fait des miracles aux tombeaux des Appellans. II. Les miracles ſont contredits par quelques uns des premiers Paſteurs. III. Nous devons craindre que Dieu ne puniſſe d'une maniere éclatante, la contradiction qu'éprouvent les miracles. De ces trois propoſitions la ſeconde n'eſt pas conteſtée : la troiſieme eſt une ſuite des deux autres. Il ne peut donc y avoir de difficulté que ſur la premiere : *Dieu fait des miracles aux tombeaux des Appellans.* Mais les preuves de ces miracles ont été portées juſqu'à la démonſtration.

Il ne s'agit point de faits obſcurs, embaraſſés, difficiles à vérifier. Il ne s'agit point de faits arrivés dans des tems & des lieux éloignés de nous ; faits dont les témoins ne puiſſent être produits. Il s'agit de ce qui ſe paſſe actuellement dans la Capitale du Royaume, dans toutes les Provinces, à nôtre porte, ſous nos yeux. La lumiere, loin de diminuer, croît de jour en jour. Cent mille bouches s'élevent de toutes parts, & dépoſent en faveur des miracles. Cependant, comme s'il dépendoit de l'homme de faire que ce qui eſt, ne ſoit pas, on condamne nôtre Inſtruction ſans crainte pour Dieu, qui fait les miracles ; ſans reſpect pour les hommes qui les voyent, & qui les croyent.

On condamne nôtre Inſtruction comme contenant des propoſitions *fauſſes*. Et-ce pour avoir dit que Dieu fait des miracles en nôtre faveur ? Après la notorieté où les miracles ſont parvenus, qui doit être argué de faux ? M. T. C. F. Eſt-ce celui qui dit qu'il ſe fait des miracles ; ou celui qui dit qu'il ne s'en fait pas ?

On comdamne nôtre Inſtruction comme contenant des propoſitions *ſcandaleuſes*. De quel côté le ſcandale eſt-il arrivé ? Eſt-ce nôtre Inſtruction qui a ſcandaliſé, ou le Bref qui la condamne comme un ouvrage de ténébres ?

On condamne nôtre Inſtruction comme contenant des propoſitions *ſéditieuſes*. Eſt-ce ſoulever les peuples, que de les inviter à glorifier Dieu des merveilles dont ils ſont les témoins, & à chanter juſques dans le Temple, Hozanna au fils de David, Hozanna au plus haut des Cieux ? Si nous nous taiſions, les pierres mêmes ne crieroient-elles pas ?

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *outrageantes*. Est-ce parce que nous disons que Dieu fait des miracles, & qu'il y a des Pasteurs qui les contredisent? Les miracles sont contredits. Nous le disons en gémissant, non en insultant. Si l'on nous dit: „ Ne vous avions-nous pas expressé-„ment défendu d'enseigner en ce nom-là? Cependant vous avez „rempli Jérusalem de vôtre doctrine, & vous voulez nous char-„ger du sang de cet homme; „ doit-on prendre pour un outrage, la réponse que nous faisons avec les Apôtres: „ Il faut „plûtôt obéir à Dieu qu'aux hommes? „

Actes V. 28.

Ibid. 29.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *absurdes*. Seroit-ce pour avoir dit que la contradiction qu'éprouvent les miracles, peut attirer sur nous la vengeance de Dieu, & que nous devons le craindre?

On condamne nôtre Instruction comme contenant de propositions *téméraires*. Il n'y a point de témérité à avancer des faits aussi évidens que le soleil; mais il y en a beaucoup à les nier.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *blasphematoires*. Ici nous ne pouvons pas même soupçonner quel peut avoir été le prétexte d'une qualification si atroce.

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *schismatiques*. Est-ce pour avoir invité nos freres séparés à rentrer dans le sein de l'Eglise, à la vue des miracles que Dieu fait par l'intercession d'un Prêtre & d'un Diacre de l'Eglise Romaine?

On condamne nôtre Instruction comme contenant des propositions *erronées* & *notoirement heretiques*. Quoi! Vous ne voyez pas les miracles, & vous voyez des héresies notoires dans nôtre Instruction! On ne dira pas de vous: „ Heureux les yeux qui „ont vu ce que vous voyez! „ Mais il est à craindre qu'on ne dise: „ Vous regarderez de vos yeux, & vous ne verrez point. „

S. Math. XIII. 16.

Ibid 14.

Non seulement on nous condamne comme coupables des plus grands excez, sans en apporter aucune preuve; mais vous, M. F. on vous traite avec la même severité, si vous écoutez nôtre voix. On vous défend sous peine d'excommunication de lire, de transcrire, de garder nôtre Instruction. On vous ordonne de la porter à la Métropole pour y être livrée aux flammes. Dieu l'a permis, pour que les plus grossiers ne doutassent plus de nôtre

Innocence. A qui peut-il venir dans l'esprit que de lire un ouvrage qui ne peut servir qu'à vôtre édification, ce soit un crime digne de l'enfer; & que, pour éviter les flammes éternelles, il faille le jetter au feu? Jetter au feu les preuves des miracles que Dieu fait au milieu de nous, quelle est la main qui osera s'y prêter?

Détournons nôtre vuë, M. F. d'un objet si douloureux. En voici un sur lequel nous aimons mieux nous arrêter. „ Je di- Ps. XCIII. 18. 19.
„ sois : Mon pied a été ébranlé ; vôtre miséricorde, Seigneur, „ m'a soutenu aussitôt. Vos consolations ont rempli mon ame, „ à proportion de la douleur dont j'ai été accablé. „ Oui, M. F. dans le tems même que les hommes s'élevent contre nous, Dieu prend plaisir à nous donner des marques singulieres de sa protection. C'est le 3. Octobre qu'on proscrit à Rome nôtre Instruction Pastorale ; & le lendemain Dieu tire des portes de la mort une femme de nôtre Dioceze par l'intercession du même Diacre que l'on condamne avec nous. Quelle joie pour vous! Quelle satisfaction pour nous! Quelle confusion pour les ennemis de nôtre cause! Ecoutez, M. T. C. F. & bénissez le Seigneur.

Le Dimanche 4. jour du mois d'Octobre dernier, la nommée Marie Boissonnade, femme de Martial Donat, du lieu de la Vérune, fut attaquée sur l'heure de midi d'une oppression si violente, qu'à chaque moment on craignoit qu'elle ne suffoquât. Le Chirurgien lui fit une premiere saignée, qui ne lui apporta aucun soulagement. On eut recours au Médecin, qui, trouvant le sang qu'on avoit tiré, *grumeleux & coagulé*, ordonna une seconde saignée qui n'eut pas plus de succès. Il dépose que *le poulx* de la malade lui parut *tardif*, *rare*, *quelquefois fourmillant & vermiculaire*. Ce sont ses termes. Ces indices lui ayant fait juger que la maladie étoit très-dangereuse, il avertit le Sieur Curé de ne pas perdre de tems pour administrer les Sacremens à sa paroissienne. M. le Curé eut beaucoup de peine à la confesser, parceque la suffocation continuoit toujours avec la même violence. Il apporta le Viatique sur les trois heures, & la malade fut obligée de prendre de l'eau pour avaler la sainte Hostie.

Voyez le Recueil de Pieces à la fin de cette Instruction.

Nous étions alors en nôtre Château de la Vérune. Un de nos domestiques, que nous avions envoyé la veille à Montpellier, tant revenu sur les cinq heures du soir, apprit le danger où

étoit cette pauvre femme. Il se sentit pressé de recourir pour elle à l'intercession de M. Pâris : mais il prit la résolution de ne le faire que le soir ; afin, disoit-il, de donner le tems au Médecin d'épuiser les remedes de son art. Celui-ci les tenta inutilement. A sept heures du soir la malade n'avoit pas encore ressenti le moindre soulagement. Le manque de respiration lui faisoit faire des efforts, qui attiroient la compassion de tous ceux qui la voyoient. Dans cet état, nôtre domestique s'approche de cette femme, lui fait prendre dans de la ptisanne, un peu de terre du tombeau du Bienheureux Diacre, récite quelques Pseaumes, y joint une priere au Serviteur de Dieu, & revient en nôtre Château prendre son repas. Durant tout le repas, il fut inquiet de ce qu'il avoit mis dans de la ptisanne, la terre qu'il avoit fait prendre à la malade. Cette ptisanne étoit composée, & il craignoit que l'on n'attribuât sa guérison à la ptisanne, si Dieu faisoit le miracle qu'il demandoit. Plein de cette pensée, il retourne chez cette femme. En y allant, il rencontre son mari, qui venoit lui demander de la fiente de cheval, qui devoit entrer dans un remède. Nôtre domestique exhorte le mari à avoir de la foi, lui dit de le suivre ; & étant entré dans la chambre de la malade, qui avoit déjà reçu quelque petit soulagement, depuis qu'elle avoit avalé la terre du tombeau, il demande un verre d'eau fraiche, quoique le Médecin eut ordonné à la malade de boire chaud. Il met dans le verre un peu de terre du tombeau, comme la premiere fois, & dit à cette femme, en présence d'une douzaine de personnes : „Souvenez-vous qu'il est aujourd'hui la „fête de S. François d'Assise, patron du Bienheureux François „ Pâris. C'est de la terre du tombeau de ce Bienheureux que je „vous donne. Ayez confiance en son intercession. „ Après quoi il fait mettre à genoux tous les assistans, & récite les prieres d'une neuvaine qu'il avoit portée avec lui. A peine eut-il achevé les prieres de la neuvaine, qui se terminent par ces paroles : *Loué soit le très-saint Sacrement de l'Autel à jamais*, que la femme s'écrie : *Je suis guérie*. En effet, dès ce moment elle se sent la respiration aisée, la voix nette, le poulx tranquille. Elle s'étend dans son lit, ce qu'elle n'avoit pû faire jusques-là, & laisse tous les assistans pleins d'étonnement & de joie, de la merveille dont ils sont témoins. Le bruit s'en répand ; & chacun s'empres-

le de s'en convaincre par ſoi-même. Le ſieur Curé y accourut ; ne pouvant croire ce qu'on lui diſoit. Et lui-même, après s'être aſſuré de la réalité de la guériſon, va chez le Médecin lui apprendre ce qui vient d'arriver. *Notre malade eſt guérie*, dit-il. *Elle eſt donc morte*, répond le Médecin, qui ne s'attendoit pas à un changement ſi ſubit. Cependant la femme ſe leve, & mange une ſoupe avec apétit.

Dès que nous fûmes informés de ce qui ſe paſſoit, nous envoyâmes prier le Médecin de venir à nôtre Château. Nous lui dîmes ce que nous venions d'apprendre. Il nous dit qu'il venoit auſſi d'en être inſtruit. Il n'avoit point vû la femme depuis ſa guérion. Nous le priâmes d'y aller. Il le fit, & revint pénétré & touché de cette merveille. Il ne ſe laſſoit point de nous dire qu'il étoit charmé d'avoir vû ce qu'il venoit de voir : Guériſon inſtantanée d'un Cathare ſuffoquant : Ceſſation entiere du mal : Reſpiration libre : Voix naturelle ; Et pour le poulx, *je ſuis ſûr*, diſoit-il, *qu'elle ne l'a pas eu meilleur depuis* 20. *ans*. Il nous promit ſon certificat, ajoûtant qu'il ne pourroit nous le refuſer, ſans manquer à ce qu'il doit à Dieu. Le lendemain dès huit heures du matin la femme guérie aſſiſta à la Meſſe dans la Chapelle de notre Château, & l'entendit à genoux. Elle continua les jours ſuivans.

Vous verrez, M. T. C. F. dans notre Procès verbal, le détail entier & les preuves de cette guériſon. Témoins de la premiere impreſſion qu'elle fit, nous n'eûmes aucune peine à y reconnoître le doigt de Dieu. D'abord nous nous tranſportâmes en eſprit dans le tems où le don des miracles étoit encore très commun : & nous nous demandâmes ce qu'il auroit fallu penſer d'une guériſon opérée dans des circonſtances pareilles à celle-ci. Un Antoine, un Macaire, un Hilarion paſſent dans une Bourgade. On les prie de venir chez une femme qu'une violente oppreſſion tient depuis huit heures & demie entre la vie & la mort. Ils viennent, ils prient, ils impoſent les mains ; & la malade recouvre la ſanté. La guériſon eſt miraculeuſe, aurions-nous dit. Elle l'eſt donc dans le cas préſent. M. Paris eſt l'Antoine auquel on a eu recours. On l'a prié. Il a écouté la demande qu'on lui a faite. Ses Reliques ont eu l'effet qu'on attendoit ; & elles l'ont eu ſans aucun délai. Ou nous n'avons plus de principe pour

Voy. à la fin.

juger des guériſons miraculeuſes des maux non incurables : ou il faut reconnoître que celle-ci a tous les caracteres d'un vrai miracle.

Ce raiſonnement, M. T. C. F. nous parut d'autant plus juſte, qu'il eſt appuyé ſur l'exemple que S. Auguſtin nous en donne lui-même dans une circonſtance de ſa vie moins favorable que celle que nous décrivons. Ceux qui ont lu le Livre admirable de ſes Confeſſions, peuvent ſe rappeller qu'il y regarde comme un miracle, la guériſon ſubite d'un mal de dents qui lui cauſoit les plus vives douleurs. " Je n'ai point oublié, dit-il à Dieu, & Lib. IX. c. 4. n. 12. „ je ne puis taire la rigueur d'un chatiment que vous exerçâtes „ ſur moi, & la promptitude admirable avec laquelle vous me „ fites ſentir votre miſericorde, dès que j'eus recours à vous. Vous „ me tourmentiez alors par un mal de dents, qui augmenta à „ un point que je ne pouvois plus parler. Dans cet état il me „ vint en penſée d'avertir ceux qui étoient avec moi, de vous „ prier pour moi, vous qui êtes le Dieu qui donnez la ſanté. J'écri- „ vis ſur des tablettes ce que j'avois envie que l'on fît. A peine „ fûmes-nous à genoux, que la douleur ceſſa ; mais quelle dou- „ leur ! Et comment ceſſa-t-elle ! J'en fus comme hors de moi. „ Je l'avoûe, mon Seigneur & mon Dieu. Jamais je n'avois rien „ éprouvé de ſemblable. Votre bonté me pénétra juſques dans les „ mouelles ; & rempli de joye & de foi, je benis votre ſaint nom. „ Si un genie ſi grand : ſi un homme qui connoiſſoit la religion comme S. Auguſtin, ne craignit pas d'être taxé de crédulité en regardant comme miraculeuſe la délivrance d'un mal, dont les accès ceſſent quelquefois ſubitement ; pouvions-nous ne pas attribuer à l'operation ſurnaturelle de Dieu, une guériſon également ſubite, mais d'un mal plus dangereux que celui dont S. Auguſtin ſe plaignoit ? Non, M. F. j'apprens volontiers à faire uſage de ma raiſon, de l'homme qui peut être le moins ſoupçonné d'avoir abuſé de la ſienne depuis ſa converſion. Mettez dans la bouche d'un malade ces paroles : *Seigneur, ſi vous voulez,* Matt. VIII. 2. *vous me pouvez guérir.* Que la priere ſoit ſuivie de l'effet : que le malade recouvre ſubitement la ſanté ſans le ſecours des remedes, abuſera-t'il de ſa raiſon, s'il regarde ſa guériſon comme miraculeuſe ? S'il ne le faiſoit pas, il y auroit en lui plus que de la ſtupidité. Son aveuglement ſeroit encore plus grand, s'il étoit

nôtoire que Dieu eſt ſorti de ſon ſecret ; qūe les guériſons miraculeuſes ſont frequentes, & que celle qu'on a demandée, a été accordée dans les mêmes circonſtances que toutes les autres. En ce cas, la raiſon, la religion, tout porte à reconnoître le doigt miraculeux de Dieu. Autrement, vous ne faites que des inſenſés & des ingrats. Vous éteignez dans le cœur de l'homme tout deſir de s'addreſſer à Dieu, parce qu'il n'a plus de regle pour juger quand il eſt exaucé.

S. Auguſtin fut notre guide dans le jugement que nous portâmes du miracle operé ſous nos yeux ; il fut auſſi nôtre modéle dans la conduite que nous gardâmes pour le notifier au peuple, & en rendre à Dieu des ſolemnelles actions de graces. Dès le Dimanche qui ſuivit la guériſon miraculeuſe, nous montâmes en Chaire : nous fimes lire le Procez verbal qui en contient les preuves : nous donnâmes les inſtructions qui nous parurent convenir ſur un ſujet ſi intereſſant. En nous-mêmes, nous étions tout occupez du bonheur d'avoir été choiſi pour publier le premier avec autenticité, un miracle operé par l'interceſſion du Bienheureux Diacre engagé dans notre cauſe. Avec quelle joye invitâmes-nous les Prophetes, les Apôtres, les Martyrs, toute l'Egliſe du Ciel à s'unir à nous pour benir le Seigneur ? Aux yeux de la chair cette cérémonie n'avoit rien de frappant : aux yeux de l'eſprit que ne faiſoit-elle pas appercevoir !

Quand les Nations, ennemies de Jéruſalem, virent les Juifs relever les murs de la ville, les commencemens leur en parurent mépriſables. „ Laiſſons les faire, diſoient-ils. S'il vient un renard, il paſſera par deſſus. „ Ils ne connoiſſoient pas les voyes de Dieu ; le grain de ſenévé jetté en terre devient un grand arbre. Voilà le plan que Dieu a toûjours ſuivi depuis le peché. Les premieres actions de graces ſolemnelles pour une œuvre que le monde mépriſe, ont commencé dans une Egliſe de la campagne : croyez-vous qu'elles s'y termineront ? Lorſque Pierre & Paul furent conduits au ſupplice par les ordres d'un Empereur ; qui auroit dit que les Empereurs viendroient ſe proſterner aux tombeaux de ces deux hommes ? Les ſages & les prudens auroient traité cette penſée de folie. Nos peres l'ont vu avec étonnement : nous le voyons avec admiration. Ce que Dieu a fait, M. T. C. F. il eſt aſſez puiſſant pour le faire de nouveau. Je vois la main

II. Lib. Eſd. IV. 3.

de Dieu dans une œuvre. Je ne ſuis plus inquiet pour l'avenir, quelque contradiction qu'elle éprouve dans le moment préſent.

Liſez le Cantique de la Ste. Vierge, celui de Zacharie, celui de Simeon. De quoi s'occupent-ils dans un temps où l'œuvre du
Luc. 1. Meſſie paroiſſoit ſi foible aux yeux des hommes ? Marie voit déja le Toutpuiſſant déployer la force de ſon bras, diſſiper les ſuperbes, arracher les grands de leur ſiége, élever les petits, remplir de biens ceux qui étoient affamés, renvoyer vuides ceux qui étoient riches, prendre Israël ſous ſa protection, ſelon la promeſſe qu'il en a faite à Abraham & à ſa race pour jamais.
Ibid. Zacharie voit le rachât du peuple, ſa délivrance des mains de tous ceux qui le haïſſent; les enfans d'Abraham marcher dans la ſainteté tous les jours de leur vie; le ſoleil de juſtice éclairer ceux qui ſont aſſis dans les ténébres & dans l'ombre de la mort,
Luc. 2. & les conduire dans le chemin de la paix. Simeon ne demande qu'à mourir, parce que ſes yeux ont vû le Sauveur, deſtiné pour être la lumiere des Gentils, & la gloire d'Iſraël. Mais, dans le temps que Simeon, que Zacharie, que la Ste. Vierge voyent ces choſes, qui eſt-ce qui les voit avec eux ? Un petit nombre, qui attend la conſolation & la rédemption d'Iſraël. Les Princes du peuple, les Chefs d'Iſraël, n'attendent-ils donc plus le Meſſie ? Ils l'attendent : ils le déſirent : ils portent avec eux les titres qui doivent ſervir à le faire connoître : ils expliquent au peuple les Prophéties qui l'annoncent : ils ſçavent le lieu où il doit naître : ils l'indiquent aux Mages. Mais leur ſcience & leur ſageſſe ne ſervent plus qu'à les aveugler, dès qu'ils jettent les yeux ſur le Fils de Marie. Sa baſſeſſe apparente choque les idées qu'ils ſe ſont fait de la grandeur du Meſſie. Sa doctrine leur paroît le renverſement de la Loi de Dieu, parce qu'eux-mêmes ils ont ſubſtitué à la Loi de Dieu, des traditions humaines. De-là les préventions contre celui qui leur parle, la contradiction qu'éprouvent ſes miracles, l'envie & la haine qui le mettent à mort.

En vous parlant de la ſorte, nous ſentons, M. F. à quoi nous nous expoſons. Il fait le Prophete, dira-t-on. Il cherche à ſe conſoler dans un avenir chimérique, de l'abandon où il ſe voit actuellement. Il eſt vrai, M. F. nous ſommes un ſujet de railleries dans la bouche de pluſieurs. On ſe mocque de nous : on nous inſulte : on nous regarde comme un homme qui n'a plus d'eſpé-

rance : *Non eſt ſalus ipſi in Deo ejus.* Mais ce ſont ces diſcours- Pſ. 111.
là même qui nous affermiſſent, loin de nous ébranler. On les a 3.
tenus dans tous les tems, contre ceux qui ſe ſont attachés à la cauſe de Dieu. On les tiendra juſqu'à la fin du monde, contre ceux qui auront le même bonheur. Si nôtre eſpérance n'avoit de fondement, que celui qu'elle trouveroit dans les viſions de nôtre cœur; l'inſulte ſeroit bien placée : ou plûtôt, en nous aſſociant avec les Prophétes & les Docteurs du menſonge, il faudroit nous plaindre. Mais quand on a pour ſoi l'Ecriture & la Tradition d'une part, les miracles de l'autre; être inſulté, parce qu'on paroît abandonné du grand nombre, c'eſt un tître pour eſpérer un ſecours plus prompt. Celui qui le voit déjà comme préſent, n'eſt ni téméraire ni vain. Dans le combat de l'homme contre Dieu, il ne faut jamais craindre de ſe tromper, en aſſurant que Dieu vaincra, & que l'homme ſuccombera. Dieu peut differer de vaincre. Preſque toujours il laiſſe l'homme faire l'eſſai de ſes propres forces. Il lui laiſſe former des projets, les conduire avec habileté, s'applaudir; & quelquefois long-tems, de les avoir menés au point qu'il croit n'avoir plus beſoin que de ſe décerner les honneurs du triomphe. Mais après avoir éprouvé les ſiens, Dieu ſe montre au dernier moment. Et ce moment lui ſuffit, pour arracher la victoire aux hommes, qui croient déja l'avoir dans leurs mains.

Ne perçons point dans l'avenir. Rappellons nous ce que nous avons vû. Plaçons nous en 1727. année remarquable par la mort de M. Pâris, & par la tenue du Conciliabule d'Embrun. Que de projets! Que de Conſeils! Que de Conférences ſecretes pour concerter les moyens de tout aſſervir au joug de la Bulle! Plus d'une fois nos adverſaires s'applaudirent, & crurent avoir trouvé ce qu'ils cherchent & ce qu'ils déſirent depuis long-tems. S'ils ſe rappellent les eſpérances qu'ils concevoient alors, l'avenir ne leur préſentoit plus que des idées flatteuſes. Tout paroiſſoit devoir réuſſir. Déjà la Sentence contre l'Evêque de Senez étoit dreſſée : les autres Evêques menacés de ſubir le même ſort. Cette poignée d'Appellans, qui oſoit encore réſiſter, alloit être anéantie; après quoi il ne reſtoit plus qu'à élever des trophées aux Héros de la Bulle & à ſes défenſeurs. Que quelqu'un eût dit alors à un homme rempli de ces idées, par exemple, à M. l'Archevêque d'Em-

brun : Je viens d'assister à l'inhumation d'un Diacre qui ne vivoit que de légumes mal apprêtés, qui étoit revêtu d'habits pauvres, logé dans un quartier désert, que le monde ne connoissoit point, & qui ne connoissoit point le monde. Cet Ecclésiastique, pour lequel vous n'auriez eu que du mépris, si vous l'aviez vû, va jetter la consternation dans vôtre camp, & donner aux Appellans de nouvelles armes contre vous. Il vient de sortir de ce monde pour aller plaider leur cause au tribunal de Dieu, en attendant qu'ils puissent la plaider au tribunal de l'Eglise universelle. Le lieu où son Corps est inhumé, attirera dans quelques années l'attention de toute l'Europe. Dieu lui accordera le don des miracles ; & la poussiere de son tombeau fera plus d'Appellans, que tous les Ecrits qui ont paru jusqu'à présent. Je le demande, M. T. C. F. de quel œil M. d'Embrun auroit-il regardé celui qui lui auroit tenu ce discours ? M. d'Embrun sçachant que son Concile alloit être convoqué ; que la condamnation de M. de Senez étoit arrêtée ; qu'on étoit assuré des voix ; que la Cour de Rome entroit dans le complot ; ce Prélat auroit dit : Dans quelques mois je ferai voir le cas qu'on doit faire du Prophéte & de ses propheties. Mais quel est le sage & le prudent du siecle qui ne se fût rangé du côté de M. d'Embrun, s'il eût été admis au conseil des hommes, & qu'on lui eût montré le plan des opérations Ecclésiastiques qui devoient s'exécuter durant cette année ? Cependant le Prophéte auroit dit vrai ; sa prédiction, il y a sept ans, auroit paru une folie : & maintenant nous en voyons l'accomplissement. Ce n'est donc point se flatter de vaines espérances, que de voir dans les miracles qui se font aujourd'hui, le triomphe de nôtre cause. Les miracles nous disent ce que nous sçavions déjà ; mais ils nous le disent d'une maniere plus sensible, plus capable de faire impression sur les simples, & plus propre à déconcerter nos adversaires. Qu'ils en fassent l'aveu ; ils ne s'attendoient point au secours qui nous est venu. Ils font les difficiles & les dédaigneux ; mais ils ne sçauroient nous cacher leur embarras & leur inquiétude. Dieu les poursuit, & ne leur donne pas le tems de respirer. A peine croient-ils avoir étouffé un miracle, qu'il en renaît dix autres, qui leur causent de nouvelles allarmes. Ils veulent paroître pleins de zele pour Dieu ; mais, s'ils osoient, ils se plaindroient à Dieu de mettre leur zele à de pareilles épreu-

ves. Après tout, ils ont des yeux, ils voient bien qu'il n'eſt pas poſſible que des milliers de témoins, qui pour la plûpart ne ſe connoiſſent pas, & dont les interêts ſont très-differens, ſe ſoient concertés pour aſſurer qu'ils ayent vu ce qu'ils n'ont pas vu. Ils voient bien que de tant de miracles opérés en tant de lieux differens, & ſur tant de perſonnes, il faut qu'il y ait au moins quelque choſe de vrai. Et ce quelque choſe de vrai, quel qu'il ſoit, leur laiſſe au-dedans d'eux-mêmes une voix ſourde qui les inquiéte, qui les chagrine, & qui les tourmente.

De-là l'accuëil qu'ils font à tout ce qui peut infirmer les miracles. L'éclat de quelques-uns frappe-t-il trop vivement ; ils en détournent les yeux, pour les fixer ſur d'autres merveilles dans leſquelles ils croient trouver des prétextes pour ne pas ſe rendre, ou plûtôt pour tout rejetter. Telles ſont les guériſons précédées & accompagnées de douleurs ; les guériſons lentes ; celles qui ſont imparfaites ; d'autres qui ſe terminent à délivrer d'une infirmité, & qui en laiſſent une ou pluſieurs auſquelles on reſte ſujet. Nos adverſaires ſaiſiſſent tout ce qui porte ce caractere, & veulent y trouver le ſoulagement de leurs peines. Pour nous, M. F. nous y trouvons notre conſolation, mais par des motifs bien differens. Guériſons promptes ; guériſons lentes ; que nous importe, pourvû qu'elles ſoient miraculeuſes. Nous nous édifions de tout : nous faiſons uſage de tout, parce que nous voyons Dieu en tout. Vous le verrez avec nous, M. F. dans ce que nous allons vous rapporter.

Au mois d'Avril de l'année derniere, Jean Baumés Maître Tiſſerand de cette ville, âgé de 57. ans, fut affligé d'une tumeur conſidérable à la jambe droite. Ne pouvant ſe tenir debout, il fit appeller un Chirurgien, qui le penſa durant quelque tems ; mais les remedes ne firent qu'aigrir le mal. Un autre Chirurgien, entre les mains de qui le malade ſe mit, ne réüſſit pas mieux que le premier. Les ſaignées, les purgations, les rafraîchiſſemens, l'onguent divin ; rien ne le ſoulagea. Le mal avoit dégénéré en ulcere chancreux. On y appliqua inutilement divers onguens, que quelques particuliers indiquerent. Le Chirurgien ſe retira, & l'on ſe contentoit de nettoyer la playe, & de couper les chairs mortes, à meſure que l'ulcere gagnoit. Les douleurs étoient quelquefois ſi cuiſantes, que le malade demandoit qu'on lui coupât la jambe.

Sa fille, touchée de l'état où elle le voyoit, l'exhorta vers le 20. du mois de Juillet, à recourir à l'interceſſion du Bienheureux Diacre. On mit de la terre du tombeau ſur la plaie. Quelques jours s'étant écoulés, le malade, étendu dans ſon lit, ſent ſa foi s'animer. Il jette les yeux ſur celui qu'il a pris pour ſon protecteur auprès de Dieu: *Bienheureux François de Paris*, s'écrie-t-il, *obtenez moi la grace de marcher.* A l'inſtant il ſe léve, il fait pluſieurs tours dans ſa chambre ſans être ſoutenu : ce qu'il n'avoit pû faire depuis du temps. Sa femme ſaiſie d'étonnement, a de la peine à en croire à ſes propres yeux. L'un & l'autre pleins de joie ſe proſternent pour adorer Dieu, & le remercier de ce bienfait. Cependant la plaie étoit encore la même. On continuë à la penſer tous les jours, ſans y appliquer d'autre remede que de la terre du tombeau détrempée dans de la ſalive, & ſur les chairs d'alentour, de cette même terre détrempée dans un peu d'huile d'olive, pour empêcher le gravier d'entrer dans les chairs. Toutes les fois que l'on penſoit le malade, on recitoit des prieres, & on imploroit en particulier le ſecours du Bienheureux. Depuis ce moment la plaie commença à changer. Les chairs devinrent vermeilles. Peu-à-peu la plaie ſe ferma ; & le 13. Octobre la guériſon fut parfaite. Nous avons nous-mêmes voulu voir la jambe guérie Nous n'y avons trouvé que la cicatrice & une peau farineuſe qui la couvre. L'homme guéri a travaillé aſſidûment de ſon métier juſqu'à ce jour : ce qui eſt la marque la moins ſuſpecte d'une entiere guériſon.

Voilà, M. F. ce que nous prenons pour un ſigne favorable, & ce que nos adverſaires prennent pour un ſigne contre nous. Nous ne voyons, diſent-ils, rien de ſemblable dans les miracles de J. C. & des Apôtres. Quand Dieu agit, il agit en Dieu. Ici quelle foibleſſe dans le Tourpuiſſant !

Eſt-ce Dieu qui eſt foible, M. T. C. F. & n'eſt-ce point au contraire l'homme qui prête à Dieu ſa foibleſſe, en voulant le réduire à une ſeule maniere d'agir ? Que penſeroit-on d'un Chrétien, qui après avoir lû dans les Actes des Apôtres les miracles que Dieu opéroit ſur les cœurs, en changeant en un moment de milliers d'hommes, refuſeroit de reconnoître pour miraculeuſes, les converſions qui s'operent peu à peu ? Voudroit-on retrancher des miracles de la grace, la converſion de S. Auguſtin,

parce

parce qu'elle ne s'eſt pas faite avec la même promptitude que celle de S. Paul ? Faudra-t-il ſouſtraire à l'opération toutepuiſſante & miraculeuſe de la grace, tant de ſaints mouvemens, tant de pieux deſirs, tant d'agitations & de troubles ſalutaires que Dieu excite ordinairement dans le cœur avant la parfaite converſion ? Non, M. F. tout eſt miraculeux dans la converſion du pécheur : le commencement, le progrez, la fin. Et quoique la toutepuiſſance de la grace paroiſſe davantage dans les converſions ſubites, que dans celles qui ne s'operent qu'avec lenteur ; dans les converſions parfaites, que dans celles qui laiſſent ſubſiſter avec elles des défauts qui en terniſſent l'éclat : toutes néanmoins ont pour cauſe l'opération miraculeuſe de Dieu ſur le cœur de l'homme. On ne dira pas que Dieu eſt foible, parce qu'il ne change pas toûjours le cœur en un inſtant. Il ne ceſſe pas d'être le Dieu fort, parce qu'il ne veut pas toûjours faire tout ce qu'il peut. Il eſt fort dans la création du plus petit degré de juſtice, comme il eſt fort en créant la plénitude de la juſtice. Soit qu'il convertiſſe pleinement & ſubitement ; ſoit qu'il produiſe dans le cœur du pécheur, des mouvemens, des agitations, des troubles qui le laiſſent long-temps à lui-même, avant que de remporter la victoire ; je n'en ſuis pas moins convaincu que, dans l'un & dans l'autre état, l'homme eſt egalement ſous la main de Dieu, & je m'écrie à la vûë des effets qui en naiſſent : *Vous êtes le Dieu qui faites ſeul des choſes admirables.* Pſ. LXXI. 18.

S'il eſt donc vrai que la converſion du pécheur, depuis ſes commencemens les plus foibles juſqu'à ſa perfection, appartient à l'ordre ſurnaturel & miraculeux de la grace ; qui m'empêchera de mettre au rang des miracles que Dieu opére ſur les corps, toute opération ſurnaturelle, qui, ſans guérir le corps ſubitement & parfaitement, le conduit par degrez ou à une guériſon imparfaite, ou à une guériſon totale ?

On a recuëilli dans un petit ouvrage intitulé : *Eclairciſſemens ſur les miracles*, des exemples de ces ſortes de guériſons opérées de ſiècle en ſiécle aux tombeaux des SS. On y voit un paralytique du Diocéſe d'Hippône, guéri dans l'eſpace de 8. mois par l'interceſſion de S. Etienne. Partie II. P. 15.

Un aveugle recouvre au tombeau de S. Martin la vûë d'un œil, & quelques jours après, la vûë de l'autre ; mais il en voit moins clair que du premier. P. 17.

P. 18. Une femme percluſe de ſes jambes & aveugle, obtient au tombeau du même Saint la liberté de marcher ; mais elle ne recouvre la vûë que deux ans après.

p. 19. Un paralytique au tombeau de S. Létard guérit d'une jambe, & l'autre reſte toûjours infirme.

p. 20. Une femme percluſe d'une partie de ſon corps, obtient au tombeau de S. Fortunat Evêque de Fano, la délivrance de ſes maux, mais non pas parfaitement. La jambe recourbée s'étend ; la femme s'appuie ſur ſes deux pieds, elle marche ſans bâton : mais elle boite toute ſa vie.

p. 22. Un enfant aveugle guérit d'un œil par l'interceſſion de Ste. VValpurge, & l'autre reſte toûjours dans le même état. La même choſe arrive à un nommé Ratfride.

p. 28. Un homme entrepris de tout ſon corps, obtient au tombeau de S. Riquier un ſoulagement. Il néglige de venir à la fête du Saint ; lui en témoigner ſa reconnoiſſance. Il retombe dans un état encore plus triſte que le premier. Un an après on le conduit à S. Riquier le jour de la fête du Saint ; & le malade obtient une guériſon parfaite.

p. 30. Un pauvre, qui étoit aveugle & boiteux, obtient auſſi par l'interceſſion du même Saint la guériſon de ſes jambes ; mais il ne reçoit de lumiere qu'autant qu'il en faut pour ſe conduire.

p. 36. Une pauvre femme de la ville d'Amiens, incommodée d'une main & de ſon côté droit, eſt guérie au tombeau de S. Angilbert. Dans la ſuite il arriva par un ſecret jugement de Dieu, qu'elle retomba dans ſon infirmité.

p. 49. Une femme percluſe de tous ſes membres obtient au tombeau de S. Guillaume Abbé de Roſchilde, la gueriſon de ſa paralyſie, à la réſerve du bras droit, qui demeure aride, pour l'inſtruire & la corriger, dit l'auteur de la Rélation.

Nous paſſons pluſieurs autres exemples rapportés dans le Recuëil dont nous parlons & ailleurs. Tous ſervent à faire voir que les guériſons lentes, les guériſons imparfaites, les guériſons précédées ou accompagnées de douleur, ont été regardées dans tous les tems comme l'effet d'une opération ſurnaturelle, lorſqu'elles n'ont eu pour cauſe que la priere au tombeau d'un Saint, ou l'attouchement de ſes Reliques.

Mais il faut convenir que ces ſortes de guériſons n'ont été en

aucun tems ſi frequentes qu'aujourd'hui. Pourquoi cette conduite de Dieu ? Ce n'eſt point à nous à le lui demander. Nous voyons ſon opération. Eſt-il néceſſaire que nous en comprenions tout le ſecret ? Les Peres de l'Egliſe ont vû dans les miracles que J. C. opéroit ſur les corps, l'image de ce qu'il venoit faire dans un ordre plus relevé : *Quæ tùm faciebat in præſens*, dit Lactance, *imagines erant futurorum : quæ in læſis affectiſque corporibus adhibat, ea ſpiritalium figuram gerebant.* Nous pouvons ſuivre cette ouverture. Les miracles ont leur langage. Ecoûtons-le : étudions-le. Cherchons ce qu'il ſignifie, ſans prétendre l'avoir trouvé.

Lactant. de verâ ſapient. Lib. 4. n. 26.

Les miracles ſont une voix contre la Bulle *Unigenitus*. Tous dabord ſe ſont réunis dans ce jugement. La Bulle dit : „ Ce n'eſt „ point une conduite pleine de ſageſſe, de lumiere & de cha- „ rité, de donner aux ames le tems de porter avec humilité, „ & de ſentir l'état du péché, de demander l'eſprit de péniten- „ ce & de contrition, & de commencer au moins à ſatisfaire à „ la juſtice de Dieu, avant que de les réconcilier. " Pour entrer dans les ſentimens de la Bulle, il faut donc ſuppoſer que toutes les converſions ſont ſubites : que Dieu guérit les ames dans le Sacrement de Pénitence, ſans retardemens : que les épreuves feroient tort à ſa bonté & à ſa puiſſance. Le langage des miracles reclame contre cette erreur. Tant de guériſons lentes, tant de guériſons précédées ou accompagnées de douleur, ſont comme un livre dans lequel Dieu marque au pécheur la regle à laquelle il doit ſe ſoumettre pour rentrer en grace avec lui. Du ſein de toutes ces merveilles le Bienheureux Diacre nous crie : On me condamne pour avoir ſoutenu qu'il faut laiſſer aux ames le tems de pleurer leurs péchés avant que de les réconcilier : on me condamne pour m'être ſéparé de l'Autel pendant deux ans ; voici l'apologie de mon appel, la juſtification de ma conduite. Les délais que Dieu apporte à la guériſon miraculeuſe du corps, diſent qu'il faut donner aux ames le tems de porter avec humilité, & de ſentir l'état du péché, avant que de les réconcilier. Les douleurs que reſſent le malade, montrent ce que doit faire un vrai pénitent pour refermer les playes que le péché a fait à ſon ame. Dieu guérit par dégrez & avec douleur les maladies du corps, parce qu'il veut donner aux ſimples un exemple ſenſible de la maniere dont il guérit les ames. C'eſt la voie commune.

Contradictoire de la propoſition LXXXVII.

La Bulle qui en détourne, détourne du droit chemin. Celui qu'indiquent les miracles, conduit à la vie. Celui que la Bulle vous montre, conduit à la mort.

Outre les guériſons lentes & douloureuſes, il y a des guériſons imparfaites. Il y a même des malades qui ne reçoivent que certains ſoulagemens. Nous avons dans la Parroiſſe de Pignan de ce Diocéſe, un jeune homme, qui s'appelle Langlade, fils aîné du Sieur Langlade, Viguier de ce Lieu. Ce jeune homme n'avoit pû ſortir de ſon lit depuis le 25. Mars 1729. Il y étoit comme cloüé, ayant une vertébre des lombes diſloquée, ſur laquelle il s'étoit formé un calus : la jambe droite roidie : la rotule de cette jambe ſans jeu : la jambe gauche courbée ; & d'une ſenſibilité extrême par toutes les parties de ſon corps. Le bruit des miracles qui s'opéroient par l'interceſſion de M. Pâris, porterent le Sieur Langlade à s'addreſſer à ce grand Serviteur de Dieu pour obtenir ſa guériſon. Le 16. Octobre dernier on commença une neuvaine. On oignit d'huile mêlée avec la terre du tombeau du Bienheureux, les membres affligés. Durant le cours de la neuvaine on s'aperçut que les douleurs avoient ceſſé, & qu'on pouvoit toucher le malade, ſans lui en cauſer aucune. Quelques ſemaines après, le calus qui s'étoit formé à la vertébre des lombes, diſparut, & les doigts du pied droit devinrent moins roides. On continuoit de prier : & le 15. Novembre le Sieur Langlade étant ſeul dans ſa chambre, ſe ſentit porté à ſe lever. Il eſſaya de mettre ſes jambes hors le lit, & il le fit ſans douleur. Il appella pour demander un fauteuil ; mais des perſonnes du ſexe étant montées, il fut obligée de rentrer dans le lit pour ne pas s'expoſer à quelque indécence. Le lendemain ſur les 4. heures du ſoir, Dieu lui mit encore dans le cœur d'eſſayer de ſe lever. Il ſortit de ſon lit, s'aſſit dans un fauteüil ſans le ſecours de perſonne, ſe couvrit le mieux qu'il pût, parce qu'il n'avoit plus d'habits, fit appeller ſes parens, dont la ſurpriſe & la joie furent extrêmes. Depuis ce moment juſqu'à neuf heures du ſoir, la chambre ne deſemplit point. Tous béniſſoient Dieu, & reconnoiſſoient que ce commencement de guériſon ne pouvoit être que miraculeux. Cependant le malade ne ſçauroit marcher, quoiqu'il continuë a ſe lever tout ſeul, & à ſe mettre dans le fauteuil qui eſt à côté du lit.

On ne peut pas dire que ce ſoit ici une guériſon. Ce n'eſt qu'un ſoulagement, mais un ſoulagement accordé d'une maniere miraculeuſe. C'eſt la peinture de ce que Dieu fait à l'égard de certains pécheurs, ſur leſquels il commence à jetter un regard favorable. Captifs depuis longtemps, détenus dans des liens plus difficiles à briſer que le fer, ils ne pouvoient faire un pas vers Dieu. Le premier rayon de la grace eſt donné, & l'homme commence a faire quelques efforts pour ſortir de l'eſclavage où il eſt reduit. Mais, pour montrer d'une maniere ſenſible, que ce premier rayon n'eſt point néceſſairement ſuivi d'aucun autre; que Dieu eſt maître de ſes graces; qu'il les donne à qui il veut, & qu'il les refuſe à qui il veut, Dieu n'accorde à certains malades qu'un commencement de guériſon. La Bulle dit que la foi eſt un don de la pure libéralité de Dieu; & qu'il n'en eſt pas de même de l'uſage, de l'accroiſſement & de la récompenſe de la foi. Jettez les yeux ſur le jeunne homme dont nous parlons. Vous verrez dans ce que Dieu a commencé d'opérer ſur ſon corps, l'image de ce qu'il fait ſur les cœurs, & dans cette image, la condamnation de la Bulle. Dieu n'a accordé juſqu'à préſent au jeune homme aucun ſoulagement nouveau : la guériſon n'a point fait de progrès. Dieu eſt maître de ne pas aller plus loin. Si la guériſon s'achéve, tout, juſqu'à la parfaite guériſon, ſera un don de la pure liberalité de Dieu. Qui ne le voit ? Qui ne le ſent ? Il en eſt de même de l'uſage, de l'accroiſſement, & de la récompenſe de la foi. Combien voit-on de perſonnes qui commencent à ouvrir les yeux ſur d'anciens égaremens, qui donnent d'heureuſes eſpérances, & qui ne vont pas plus loin ? Concluez en, que dans ceux qui le font, tout, juſqu'à la parfaite converſion, eſt un don de la pure libéralité de Dieu.

Le défenſeur de la Bulle ne manquera pas de nous dire, qu'il ne voit point dans toutes ces merveilles ce que nous y voyons; qu'il faut être auſſi prévenu que nous le ſommes, pour y trouver la réfutation de la Bulle; qu'elles lui paroîtroient à lui plus claires contre ce Decret, ſi elles n'avoient pas les défauts qu'il leur reproche.

Parle-t-il avec ſincérité ? Qu'il jette les yeux ſur les guériſons ſubites. Nous avons de quoi le ſatisfaire. S'il veut y voir la condamnation de la Bulle, il l'y verra. La Bulle dit : que

Contradiſtoire de la propoſition XII.

Quand Dieu veut ſauver l'ame, en tout tems, en tout lieu, l'indubitable effet ne ſuit pas le vouloir d'un Dieu. Les guériſons ſubites montrent que ces que Dieu fait ſur le corps, il le fait, quand il le veut, ſur les volontés les plus rebelles. En tout tems, en tout lieu il guérit le corps, quand il veut. En tout tems, en tout lieu il guérit l'ame, quand il veut. Il dit; & tout ſe fait. Il commande; & il eſt obéi.

Si le défenſeur de la Bulle n'aime pas qu'on l'arrête ſur les guériſons ſubites, s'il aime mieux ſe tourner vers les guériſons lentes, douloureuſes, imparfaites, parce qu'il croit y trouver de quoi critiquer, de quoi cenſurer; faudra-t-il, s'il aime à ſe faire illuſion, que nous le ſuivions dans ſon aveuglement? Non, M. F. une conduite ſi déraiſonnable ne ſervira qu'à nous faire découvrir un autre ſecret de Dieu dans la conduite qu'il tient, en mêlant les guériſons ſubites, de guériſons lentes, douloureuſes, imparfaites. Dieu ſe montre, & il ſe cache. Les cœurs droits n'ont point de peine à le reconnoître. C'eſt le Seigneur, diſent-ils; c'eſt ſon opération. Mais il y a un monde que Dieu veut aveugler, & il faudroit être bien aveugle pour ne pas voir que ce jugement s'exécute. Il y a un monde qui ne croit, & pui ne veut rien croire. Il y a un monde qui hait la vérité, & qui perſécute ſes défenſeurs. Le monde cherche des prétextes pour ne pas croire. Dieu l'exauce dans ſa colere. Devant les traits de lumiere qui ſortent du tableau, des nuages viennent ſe placer. Ceux qui haïſſent la lumiere, les voyent naître, & crient: Nous ſommes victorieux. Non: la victoire eſt à celui qui a dit: „ Aveuglez le „ cœur de ce peuple, rendez ſes oreilles ſourdes, & fermez lui „ les yeux, de peur que ſes yeux ne voyent, que ſes oreilles n'en„ tendent, que ſon cœur ne comprenne, & qu'il ne ſe convertiſſe „ à moi, & que je ne les gueriſſe.

Iſay. VI. 10.

Ce qui nous afflige davantage, M. T. C. F. c'eſt de trouver des perſonnes qui, ſans être déclarées contre la vérité, avec même des diſpoſitions favorables pour ceux qui la défendent, ne ſont pas aſſez attentives à l'œuvre du Seigneur. Quoi de plus conſolant pour un Chrêtien, que d'entendre dire que Dieu viſite ſon peuple, & qu'il vient le ſecourir! Cependant, parce que les miracles ne ſe font pas tous de la maniere que l'on voudroit qu'ils ſe fiſſent, & qu'il ſemble que Dieu ait voulu laiſſer dans la plus-

part une portion pour l'incrédule, combien y en a-t-il que ce grand ſpectacle touche peu ? On eſt froid, indifférent, & peut-être plus diſpoſé à ne pas croire qu'à croire. On ne ſe remplit l'eſprit que de ce qui peut y entretenir la frayeur ; & l'on ne veut pas apercevoir, que les marques que Dieu donne de ſa préſence, ſont en trop grand nombre, pour douter qu'il veille ſur nous, qu'il eſt attentif à nos beſoins, & qu'il ne permettra pas que nous ſoyons confondus.

Que dis-je ? Parmi les défenſeurs même de la vérité, il y en a qui, ſans le vouloir, contribuent à entretenir l'indifférence ſur les miracles. Nous n'avons pu lire qu'avec douleur dans l'Ecrit d'un Appellant ces paroles étonnantes : „ Je ne prétends ſoutenir, „ ni condamner les miracles ; ils ne ſont point néceſſaires dans „ la cauſe préſente : il n'y en avoit aucun d'opéré, lorſqu'on a „ appellé, ou renouvellé ſon appel. Cette cauſe n'a pas beſoin „ d'un tel ſecours, ſa défenſe étant ſuffiſamment fondée dans „ l'Ecriture & la Tradition. „ Lettre ſur le *coup d'œil.* p. 5.

Oui ſans doute elle l'eſt. Mais pour cela eſt-il vrai que le ſecours des miracles nous ſoit inutile ? Vous dites que nôtre cauſe n'a pas beſoin de miracles. Eh qui êtes-vous pour dire à Dieu : Je n'ai pas beſoin de vos biens ? Etes-vous entré dans ſon conſeil, pour lui preſcrire la maniere dont il doit défendre ſa cauſe ? Avez-vous oublié que nos adverſaires nous reprochoient de n'avoir plus parmi nous de moyen ſenſible pour conduire les ſimples à la connoiſſance de la vérité ? L'autorité de l'Egliſe n'étoit pas contre nous : dans la vérité elle étoit pour nous. Nous avons ſçu le faire voir par des preuves démonſtratives. Mais tous ſont-ils également à portée de voir ces preuves ? Quels nuages un grand nombre d'entre les ſimples n'avoit-il pas à percer pour comprendre que cette autorité ne nous étoit pas oppoſée ? Nos adverſaires ſe vantoient de l'avoir toute entiere pour eux. Et combien de ſimples cette fauſſe prétention a-t-elle entraînés ? Quiconque fera réfléxion ſur l'état d'humiliation où étoient les Appellans, & ſur les pertes qu'ils faiſoient chaque jour, doit reconnoître que ce n'eſt pas en vain que Dieu eſt ſorti de ſon ſecret. Les miracles ſont venus arracher à la ſéduction, ceux des ſimples que les Ecrits les plus lumineux n'empêchoient pas d'être emportés par ce phantôme d'autorité, ſous lequel la Bulle ſe

préſentoit continuellement, & dont un des plus funeſtes effets, étoit de leur ôter tout moyen de s'inſtruire.

Si la Bulle n'étoit reçuë que d'un petit nombre de Paſteurs, & que le très-grand nombre la rejettât formellement, l'autorité du grand nombre des Paſteurs, jointe à l'impreſſion que la lecture de la Bulle fait naturellement dans l'eſprit, ſuffiroit pour retenir les ſimples, & les empêcher d'accepter ce Decret. Mais aujourd'hui que le Pape, à la tête d'un grand nombre de Paſteurs, ſe declare pour la Bulle, & paroît, au moins par cet endroit, autoriſer les erreurs qu'elle renferme; les ſimples n'ont plus la même facilité d'éviter le danger. Plus ils ont de reſpect pour l'autorité des Paſteurs; plus ils courent riſque de prendre pour l'autorité, ce qui n'en a que l'apparence & les dehors. Mais quelle autorité retiendra les ſimples, & les empêchera de prendre pour l'autorité, l'abus de l'autorité? Je n'en vois point de plus efficace que celle des miracles; & l'Appellant qui dit: Nôtre cauſe n'en a pas beſoin, porte l'engourdiſſement dans les eſprits, & ne donne-t-il pas au défenſeur de la Bulle un avantage infini?

En effet, nos adverſaires ſentent tellement de quelle importance il eſt pour eux de nous enlever les miracles, qu'aujourd'hui toute leur attention roule ſur ce point. Un Appellant qui paroit indifférent pour les miracles, mérite dès ce moment leur protection. On va même juſqu'à lui permettre de ſe glorifier de ſon appel dans des Ecrits publiés avec appareil. Circonſtance remarquable. Pourquoi en 1733. permet-on à un Réappellant de parler avec éloge des Réappellans? Eſt-on reconcilié avec le réappel? L'eſt-on avec la vérité, pour laquelle il a été formé? Rien de tout cela. La guerre eſt toujours la même contre la vérité. Mais la vérité ſe préſente aujourd'hui avec des armes, dont elle ne ſe ſervoit pas il n'y a que quelques années. Les coups qu'elle porte, ſont ſi violens, qu'on paſſe tout à ceux de ſes défenſeurs, qui veulent bien ne pas faire uſage des nouvelles armes que Dieu leur met en main. Autrefois on diſoit: penſez ce que vous voudrez de la Bulle; mais n'appellez pas. Dans la ſuite on a dit: Contentez vous d'être Appellant; mais donnez vous de garde de réappeller. Aujourd'hui on peut dire ſans crainte de l'exil, ni de la priſon: Je ſuis Réappellant, & je demeure

inviolablement attaché aux vérités condamnées par la Bulle, pourvû qu'en le disant, on demeure indifférent sur les miracles. C'est que les miracles incommodent plus que le réappel. Dites que vous êtes Réappellant ; mais ne dites pas que Dieu fait des miracles en vôtre faveur. Voilà ce que nous crient nos adversaires ; & quelques-uns parmi nous sont assez dociles pour les écouter. Nous nous maintenons, disent-ils, dans le poste du réappel : nous perdrions plûtôt la vie que de le céder. Je vous loue de vôtre résolution. Mais ce poste, qui attiroit il y a quelques années toute l'attention : ce poste, dont on a essayé tant de fois de vous chasser, on vous y laisse aujourd'hui assez tranquille en apparence, & l'on dresse toutes les batteries contre les miracles. Vous êtes à plaindre, si vous ne connoissez pas vos avantages, par les démarches même que fait l'ennemi pour vous les enlever. Le défenseur des miracles est opprimé. Le défenseur du réappel, qui montre de l'indifférence pour les miracles, est épargné. C'est donc à celui qui combat pour les miracles qu'il faut s'unir. La croix est avec lui ; la victoire y sera aussi.

N'en doutez point, M. T. C. F. nonobstant les nuages dont Dieu couvre son œuvre, nous sommes en état de dire avec confiance : Princes du peuple, & vous Sénateurs, écoûtez-nous. Vous nous demandez pourquoi nous avons pris la défense d'un homme dont vous avez fait brûler la vie sur un échafaut. C'est parce que Dieu se déclare pour lui, par des bienfaits dont il comble ceux qui ont recours à son intercession. Vous nous commandez de nous taire. Jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéïr plûtôt qu'à Dieu. Empêchez Dieu de faire des miracles, si vous le pouvez. Si vous ne le pouvez pas, voulez-vous nous empêcher de lui en témoigner nôtre reconnoissance ? Nous sommes ses serviteurs, ses amis, ses enfans. Que de titres pour n'être pas ingrats ! La lumiere luit sur nous ; & parce que vous ne voyez pas ce que nous voyons, vous voulez que nous ne poussions que des cris lugubres comme les oiseaux de la nuit. Nous benirons le Seigneur : nous le glorifierons : nous publierons ses merveilles : nous dirons qu'il est bon, que sa misericorde est éternelle. Nous inviterons toutes les creatures à le benir avec nous. Vous-mêmes, que ne vous joignez vous à nous ? Nôtre joye seroit parfaite, si, reconnoissant que vous avez condamné l'innocent, que

vous ne haïssez qu'à cause de son attachement à la vérité, vous
Actes II. 37. vous écriyez dans l'amertume de vôtre cœur: „Nos freres, que
„ faut-il que nous fassions pour expier un si grand péché? „

Isaïe LIII. 1. Mais, „ Seigneur, qui a cru à nôtre parole, & à qui vôtre
„ bras a-t-il été revelé! „ Voici un nouvel adversaire qui s'éleve. Plein de menaces & de fureur, il vomit des imprécations contre vos Saints & contre nous. Il combat les miracles. Il attaque les consequences que nous avons tirées de la contradiction qu'ils éprouvent dans l'Eglise. Vous le connoissez, M. F. c'est M. l'Archevêque d'Embrun. Il paroit sous son nom une Lettre & une Instruction Pastorale contre nôtre instruction sur les miracles, qui répondent à l'idée qu'à le public de leur Auteur. Le nommer, c'est l'avoir réfuté. Nous trouvons néanmoins à lui répondre, un avantage qu'il n'est pas permis de négliger. On n'avoit attaqué nôtre Instruction sur les miracles, que d'une maniere vague, sans oser entrer dans la discussion des textes sur lesquels on appuye les calomnies que l'on debite contre nous. M. d'Embrun, moins timide, nous rend un service, dont nous devons lui sçavoir gré. Il nous apprend à quoi se réduisent les accusations énormes dont on nous chargeoit. Si vous avez été allarmés pour nous, rassurez vous, M. F. Plus les accusations sont atroces, plus il nous sera aisé de nous justifier.

M. d'Embrun entreprend de combattre nôtre Instruction par deux endroits. Premierement, en faisant voir que tous les mira-
Inst. Past. de M. d'Embr. PP. 1. 9. cles de M. Pâris sont des *fables*, des *chimeres*, & *la plus grossiere de toutes les illusions*. Secondement, en montrant, dit-il, que
Ibid. nous établissons *un système qui ne tend à rien moins qu'à anéantir les promesses divines qui servent de fondement à l'Eglise de J. C.*

Sur l'article des miracles, nous ne lui répondrons point. Ceux qui ont été guéris miraculeusement, lui répondront pour nous. Sur l'article des Promesses, que répondre à un auteur qui nous accuse d'enseigner, que l'Eglise est anéantie depuis la Bulle *Uni-*
P. 3. *genitus*: qu'aumoins elle est réduite à un état d'obscurcissement si ténebreux & si profond, qu'elle doit échapper aux regards des plus clair-voyans; qui nous fait annoncer à l'Epouse de J. C. les mêmes châtimens qu'à la Synagogue?

Il y a des hommes qui calomnient avec tant d'art, qu'ils rendent leurs mensonges presque plus vrai-semblables que la vérité.

Avec de tels hommes les discussions sont nécessaires, les apologies inévitables. Avec M. d'Embrun, le travail est moins pénible. Il suffit de renvoyer le Lecteur à l'ouvrage même qu'il attaque. Les preuves de ses calomnies sautent aux yeux.

Voulez vous une idée de son discernement ? Il commence par attaquer M. Pascal, dont nous avons adopté une pensée sur les miracles ; & il finit par nous abandonner M. Bossuet, comme complice des erreurs qu'il nous attribue. Quel coup d'œuil ! Représentez vous, M. F. M. de Tencin entre M. Bossuet & M. Pascal, non pour écouter ces deux grands maîtres, mais pour les Juger & les condamner. L'Evêque de notre siécle qui a défendu l'Eglise avec plus de succès, qui a mieux connu ses prérogatives, qui les a discutées avec plus de soin ; M. d'Embrun l'accuse d'avoir *annoncé la défection, ou l'apostasie générale du ministere.* L'homme qui a parlé de la Religion avec plus de grandeur, plus de lumiere & d'élévation ; M. d'Ebrun lui reproche d'anéantir l'Eglise. M. Bossuet & M. Pascal redressés par M. de Tencin. Au moins faudroit-il garder les bienséances.

Ibid. p. 171 Ibid. Ibid.

Il est vrai que M. d'Embrun ne nous abandonne que les ouvrages posthumes de M. Bossuet. Plein d'estime, à ce qu'il prétend, pour tous les ouvrages que ce grand Evêque a publiez pendant sa vie, il veut qu'on laisse *dans l'oubli* ceux qui n'ont paru qu'après sa mort. Si on l'en croit, *le nom respectable dont on décore* ces derniers, *ne peut les mettre à couvert de la CENSURE. Ils semblent n'être faits que pour mettre le grand Evêque de Meaux en contradiction avec lui-même.*

Ibid.

Mais *le grand Evêque de Meaux* mériteroit-il les éloges que ses adversaires sont forcés de lui donner, s'il avoit ignoré le dogme de l'Eglise jusqu'à enseigner des erreurs aussi grossieres, que celles qu'ils lui reprochent dans ses ouvrages posthumes ? Quoi donc ! un Evêque si éclairé dira le oui & le non ; il soutiendra les promesses, & les anéantira : catholique en public ; hérétique en secret ! Quelle idée veut-on nous donner du défenseur & du boulevard de la Religion ? Non, M. F. les contradictions que l'on veut trouver dans M. Bossuet, n'eurent jamais le plus leger fondement. Il avoit deux sortes d'ennemis à combattre ; ceux du dehors, & ceux du dedans. Les premiers *ôtent* à la promesse. En écrivant contre eux, il falloit relever les prérogatives

de l'Egliſe & la venger de leurs outrages. Les ſeconds *ajoûtent* à la promeſſe. En les réfutant, il falloit montrer les abus qui ſont dans l'Egliſe, faire voir juſqu'où ils peuvent aller, & donner des regles pour ſe précautionner contre. Voilà ce que M. Boſſuet a rempli parfaitement. Ceux qui ajoûtent à la promeſſe, le vantent & le louent, quand il combat les Hérétiques qui ôtent à la promeſſe. Pour nous, nous ne le diviſons point. Nous ne le partageons point. Nous recevons tous ſes ouvrages, & nous y trouvons des armes pour combattre au dehors & au dedans, & faire face par tout. Que dis-je? M. d'Embrun ne peut pas même ſe flatter de ne rejetter que les ouvrages poſthumes de M. Boſſuet. Nous n'avons cité que ſon Diſcours ſur l'hiſtoire univerſelle, & ſes Médiations ſur l'Evangile. Le premier de ces Ecrits eſt très-ancien. Le ſecond n'a été imprimé qu'après la mort de l'Auteur; mais il l'avoit addreſſé de ſon vivant aux Religieuſes de la Viſitation de Meaux. „ Je vous addreſſe, leur „ dit-il, ces méditations ſur l'Evangile, comme à celles en qui „ j'eſpere qu'elles porteront des fruits plus abondans. C'eſt pour „ quelques-unes de vous qu'elles ont été commencées; & vous „ les avez reçues avec tant de joie, que ce m'a été une marque „ qu'elles étoient pour vous toutes. Recevez les donc comme un „ témoignage de la ſainte affection qui m'unit à vous. "

Méditat. Tom. I.

Un M. Boſſuet qui parle de la ſorte à des Vierges chrêtiennes, à des ouailles qui lui ſont confiées, peut-il être ſoupçonné de leur avoir donné du poiſon au lieu du pain qu'elles lui demandoient? Peut-il être accuſé de leur avoir mis entre les mains un Ecrit ſi mal digéré, & ſi dangereux en même tems, qu'il ſeroit le premier à le condamner s'il vivoit? Heureuſes les Filles de la Viſitation d'Embrun, ſi leur Archevêque pouvoit leur faire de tels préſens!

Pour vous, M. F. que devez-vous penſer, de voir M. Boſſuet partager avec nous les outrages qui nous ſont faits? Jugez de nôtre force, & de la foibleſſe de nos adverſaires. Pour nous trouver coupables, les voilà reduits, après vingt années de combat, à décrier la mémoire d'un Evêque, qui a fait la gloire de nôtre Ordre, la joie de l'Egliſe, la terreur de ſes ennemis. Si M. Boſſuet eſt catholique, nous le ſommes. Les accuſations qu'on forge contre lui, on les fait contre nous. Ses ennemis ſont les nô-

tres. Ils disent de nous que *nous annonçons la défection du ministere.* Ils le disent de M. Bousluet. Même haine, même aversion, mêmes calomnies. Que nôtre cause est belle, & que j'aime à vous la faire voir dans ce point de vûe ! Pour qui combattons-nous ? Nous sommes les défenseurs des miracles, & des hommes, à l'invocation desquels Dieu les fait. Nous sommes les défenseurs du grand Evêque de Meaux, les défenseurs de M. Pascal. Nous sommes donc les défenseurs de la cause de Dieu. Les miracles disent aux simples : Voilà ceux qu'il faut écouter. M. de Meaux dit aux sçavans : Voilà ceux qui s'attachent à l'ancienne foi, & qui repoussent la nouveauté. M. Pascal dit aux libertins : Voilà ceux avec lesquels je vous conduirai, quand je vous aurai convaincus de la vérité de la Religion chrétienne.

Ce qui met M. d'Embrun de si mauvaise humeur contre lui, c'est qu'il a dit que *Quand la vérité n'a plus la liberté de paroître, les hommes ne parlant plus de la vérité, la vérité doit parler elle-même aux hommes.* Si les hommes ne parlent plus de la vérité; si la verité est obligée de parler elle-méme aux hommes par des miracles : „ qu'est devenuë cette Eglise visible & éternelle, qui „ doit dans tous les tems enseigner la verité ? „ Ainsi raisonne M. d'Embrun. Heureux talent, avec lequel on prouveroit qu'il n'y avoit pas un seul juste sur la terre au tems de David, parce qu'il est dit des enfans des hommes dans le Pseaume XIII. que „ Tous se sont détournés du droit chemin ; que tous se sont cor- „ rompus ; qu'il n'y en a pas un seul qui fasse le bien ; qu'il n'y „ en a pas un seul. „ Si tous étoient corrompus ; il y a donc eu un tems, pourroit dire M. d'Embrun, où la sainteté a été bannie entierement, absolument & sans exception de dessus la terre. Il y a eu un tems, où l'Eglise n'avoit pas un seul membre vivant, même dans la Synagogue. M. d'Embrun voudroit-il admettre cette conséquence ? Elle est prise dans sa maniere de raisonner. *Tous cherchent leurs propres interêts*, disoit S. Paul aux Philippiens, *& non ceux de J. C.* Il n'y avoit donc alors aucun Ministre désintéressé dans l'Eglise. Quelle absurde conséquence ! C'est néanmoins sur un fondement si illusoire, que ce Prélat nous accuse avec une sécurité digne de lui, d'enseigner des *erreurs monstrueuses*, des *impiétés*, des *blasphêmes*. des *opinions fanatiques*, *un système affreux.* Comment n'a-t-il pas vû que les paroles de M. Pascal, ainsi

Instr. p. 32.

Philip. II. 21.

pp. 4. & 16.

que celles de l'Apôtre, ſe prennent dans un ſens moral, & ne peuvent être priſes dans le ſens excluſif & abſolu, que par des hommes qui ont plus d'envie de calomnier que de raiſonner ?

p. 4. Nôtre cenſeur crie à l'impiété, au blaſphême, quand on parle d'erreurs enſeignées dans l'Egliſe ; je ne dis pas par la Chaire, mais par les Docteurs particuliers, ſelon l'expreſſion de M. Boſſuet : erreurs qui peuvent être très-répandues, quoique jamais elles ne puiſſent être érigées en dogme de foi par la totalité morale des Paſteurs. M. d'Embrun n'apperçoit dans cette doctrine, que l'anéantiſſement des promeſſes, que l'héréſie de Luther & de Calvin. Foible Théologien, qui ne ſçait pas ſe ſervir de ſes yeux pour trouver la preuve de ce qu'on lui dit ! Ignore-t-il que des milliers d'ames periſſent tous les jours, & peut-être dans ſon propre Diocèſe, parce qu'elles trouvent des docteurs qui les raſſurent contre l'anathême que l'Apôtre dit à quiconque n'aime pas le Seigneur Jeſus ?

C'eſt une erreur de ſoutenir, que la crainte ſans amour ſuffit pour être réconcilié dans le Sacrement de Penitence. Combien eſt-elle répanduë, cette erreur !

C'en eſt une de ſoutenir, que la vie chrétienne n'a rien d'incompatible avec des chutes & des rechutes mortelles. Quels ravages ne fait-elle pas dans tous nos Diocéſes !

C'eſt une erreur de ſoutenir, qu'il eſt permis, à l'occaſion des Indulgences, de n'impoſer pour les plus grands crimes, que des pénitences très-légéres, & qui n'en méritent pas même le nom. Qui ne ſçait qu'une multitude de Confeſſeurs ſe conduiſent dans le tribunal de la pénitence ſur un principe ſi diamétralement oppoſé à l'Evangile !

C'eſt une erreur de ſoutenir, que le Pape peut diſpenſer ſans cauſe legitime. Combien obtient-on tous les jours de diſpenſes d'abſtinence, de vœux ſimples, d'empêchemens dirimans du mariage, ſur des prétextes frivoles, ou même ſans alleguer aucune cauſe, pourvû qu'on ſatisfaſſe à la taxe ? Avec quelle facilité écoute-t-on les Religieux, qui, ennuyez de l'auſtérité à laquelle ils ſe ſont engagés par leur profeſſion, demandent à paſſer dans un Ordre plus mitigé, où ils puiſſent vivre ſans aſſujéttiſſement & ſans régle ; ou même qui réclament contre leurs vœux ſolemnels ? Eſt-il difficile à ces perſonnes de trouver des Docteurs

qui leur aident à étouffer les remords de leur conſcience, & qui leur crient : *La paix, la paix, lorſqu'il n'y a point de paix ?* Jer. VI. 14.

C'eſt une erreur de ſoutenir, qu'il eſt permis de ne pas donner gratuitement ce que l'on a reçu de J. C. gratuitement. Que M. d'Embrun nous diſe, ſi cette erreur n'infecte plus les membres du Clergé. „ Je prétens, diſoit le Cardinal Contarin, écrivant au „ Pape, qu'une choſe n'eſt pas donnée gratuitement, ſi elle eſt „ donnée, lorſqu'on compte de l'argent ; & qu'elle ne ſoit pas „ donnée, lorſqu'on n'en compte point..... J. C. dit dans „ l'Evangile : Donnez gratuitement. Et il ſe trouvera quelqu'un „ aſſez hardi & aſſez impie pour oſer vous dire : Il vous eſt per- „ mis de ne pas donner gratuitement ! A Dieu ne plaiſe, T. S. „ P. qu'une doctrine ſi impie ait cours dans la très-ſainte Egliſe „ Romaine, la maîtreſſe des autres Egliſes. Je ne ſçai, ajoûte „ ce Cardinal, comment tout ce traite à la Daterie ; mais ſi l'on „ y tient la conduite que je viens de marquer, il faut la corri- „ ger, ou du moins bien penſer, & ne pas ſouiller la doctrine „ de la Ste. Egliſe Romaine par des opinions ſi mauvaïſes. Si nos „ mœurs ſont déréglées ; que nos ſentimens ſoient droits. „ Depuis la remontrance de Contarin, le commerce de la Daterie a-t-il ceſſé ? N'exige-t-on plus d'argent pour les réſignations, permutations, collations, unions, ſéparations, ſécularisations, érections, tranſlations, diſpenſes, & tant d'autres expéditions ? Les annates ſont-elles abolies ? N'y a-t-il plus de tarif, plus de changeurs, plus de vendeurs de colombes ? Epiſt. I. ad Paul. III.

M. d'Embrun peut-il ignorer qu'il y a auſſi dans l'Egliſe des Caſuiſtes qui juſtifient ces commerces illicites, ces trafics, ces uſures dont la terre eſt comme inondée ? Le S. Eſprit a prononcé ſa malédiction contre les biens acquis par de voyes promptes : *Subſtantia feſtinata minuetur.* Ne cherche-t-on plus de prétextes dans le ſiecle où nous vivons, pour conſerver les richeſſes d'iniquité que l'on s'eſt procurées par de telles voies ? Proverbes XIII. 11.

Nous ne parlons point des opinions ultramontaines ; l'infaillibilité du Pape ; ſa prétendue ſupériorité au deſſus des Conciles généraux ; le pouvoir qu'il s'arroge de dépoſer les Rois, pour crime d'héréſie. Nous l'avons fait ailleurs. Plus M. d'Embrun y ſera reflexion, plus il verra qu'il y a dans l'Egliſe des erreurs, & des erreurs très-répandues ; erreurs ſur le dogme, erreurs ſur

la morale, mais erreurs qui ne passeront jamais en dogme public, parce que J. C. qui n'a pas promis que l'Enfer ne combattra pas, a promis que l'Enfer ne prévaudra pas.

Instruct. de M. de Montp. n. XIV. Nôtre censeur s'irrite, quand il nous entend dire qu'il y a plus de mille ans que la discipline de l'Eglise va toujours en s'affoiblissant : que les abus se sont multipliés ; que les scandales ont augmenté ; que les Conciles n'ont pu parvenir à une réforme du Clergé, capable d'appaiser la colere de Dieu ; que nous avons péché ; que nous avons commis l'iniquité, qu'il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos Peres. Il appelle cela *peindre le ministere dans un état d'abaissement, qui ne differe gueres de la ruine & de l'extinction, & faire à l'Epouse de J. C. le même reproche que le Prophéte Daniel faisoit à la Synagogue infidéle.*

Instr de M. d'Emb. pp. 8. 9.

Siècle malheureux, où les hommes ajoûtent aux péchés de leurs peres, celui de ne vouloir pas être repris, & de canoniser leurs vices, lors même qu'ils les portent aux derniers excès ! Trouvera-t-on depuis dix-sept cens ans un Evêque, qui ait craint de faire injure à l'Eglise, & d'irriter Dieu, en disant comme Daniel : *Il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes & à nos Peres.* Voyez, M. F. où conduit la doctrine orgueilleuse de Molina. „ Seigneur, disoit le Pharisien, je „ vous rends graces, de ce que je ne suis point comme le reste „ des hommes, qui sont voleurs, injustes, & adulteres : ni même „ comme ce Publicain. „ Est-ce là la priere que M. d'Embrun veut substituer à celle de Daniel ?

IX. 7.

S. Luc XVIII 10.

Il ne sçait pas que les reproches qu'il nous fait, retombent sur les plus grands hommes de l'Eglise. Que penseroit-il, s'il nous entendoit dire : „ Elle est tombée, elle est tombée, cette majesté „ & cette gloire ancienne de l'Eglise Romaine ; elle a changé en„ tierement de face. Le Seigneur a couvert de ténébres la fille „ de Sion ; il a précipité du haut du Ciel sur la terre la fille d'Is„ raël, qui étoit si éclatante. Toute la beauté de la fille de Sion „ s'est évanouie ; & celle qui étoit véritablement autrefois la mai„ tresse de la discipline, l'école des vertus ; celle qui étoit féconde „ en saints & en sçavans, se trouve maintenant, dans la plus gran„ de portion, dénuée de toutes ces choses, & plongée dans l'a„ mertume de ses citoyens.... „ Qui ose parler de la sorte ? M. d'Embrun

Marten. Thes. nov. Anecd. T. II. p. 1781.

d'Embrun dira que c'eſt un diſciple de Luther & de Calvin. Non ; c'eſt un Evêque, un Ambaſſadeur, qui tient ce langage ; & où le tient-il ? A Rome ; dans l'Egliſe de S. Pierre ; en préſence du Sacré College ; Carvajal, Evêque de Badajoz, Ambaſſadeur d'Eſpagne, & depuis Cardinal. Voilà l'homme ſur lequel M. d'Embrun doit faire tomber toute ſon indignation. Inſt. de M. d'Emb. p. 8.

Qu'il en reſerve néanmoins une partie pour un Pape aſſez mal inſtruit des prérogatives de l'Egliſe, pour avoir chargé ſon Nonce à une Diete de l'Empire d'avouer ingénument „ que depuis „ un tems il s'étoit paſſé dans le S. Siége bien des choſes abo- „ minables, bien des abus, bien des excès dans les Ordonnances „ & Decrets qui en ſont émanés ; & enfin que tout étoit per- „ verti. Il n'eſt pas ſurprenant, continue-t-il, ſi la maladie „ s'eſt répandue de la tête dans les membres, & ſi elle a paſſé „ des Souverains Pontifes aux Prelats inferieurs. Car nous nous „ ſommes tous égarés. (Que M. d'Embrun l'entende) Nous nous „ ſommes tous égarés, nous autres Prelats ; chacun a marché „ dans ſes voyes ; il y a longtems qu'il n'y a perſonne qui faſſe „ le bien, non pas même un ſeul. C'eſt pourquoi il eſt néceſſaire „ que nous nous humilions tous. „ Humilions nous, M. F. & n'envions point à nôtre cenſeur le triſte avantage de paroître juſtes, lorſque nous ne le ſommes pas. Adrien VI. *Faſciculus rerum expetendarum.* T. 1. p. 345.

Mais voici quelque choſe de plus preſſant contre M. d'Embrun. Qu'il prenne la peine de lire le Diſcours que firent les Légats du Pape Paul III. à l'ouverture du S. Concile de Trente. Il y trouvera ſa condamnation, comme ſi nous l'avions nous-mêmes dictée. Les Légats y diſent en propres termes, qu'ils ne voyent de reſſource aux maux de l'Egliſe, qu'en faiſant pour ſon rétabliſſement, ce qu'Eſdras, Nehemie & Daniel firent pour le rétabliſſement du Temple. Ils inſiſtent ſur cette comparaiſon. Ils exhortent les Evêques à confeſſer leurs péchés, ceux du peuple, & ceux de leurs peres, comme l'unique moyen d'appaiſer la colere de Dieu. Ils avouent que ſi Dieu nous châtioit ſelon nos mérites, il y a long-tems que nous ſerions devenus *comme Sodome & Gomorre.* Ils reconnoiſſent que Dieu ſeul eſt juſte, & que tous les hommes ſont coupables, *mais ſurtout nous autres*, à qui „ il ne „ reſte, ſelon l'expreſſion de Daniel, que *la confuſion de nôtre vi-* „ *ſage, à nous, à nos Rois, à nos Princes & à nos Peres qui ont* Concil. Labb. T. XIV. 734. Dan. IX.

„ *péché*. Mais à vous, qui êtes le Seigneur nôtre Dieu, conti-
„ nuent-ils, appartient la miſericorde & la grace de la réconcilia-
„ tion : car nous nous ſommes retirez de vous, & nous n'avons
„ point écouté la voix du Seigneur nôtre Dieu, pour marcher
„ dans la Loi qu'il nous avoit preſcrite par ſes ſerviteurs les
„ Prophétes. *Tout Iſraël a violé vôtre Loi*; ils ſe ſont détournés,
„ pour ne point écouter vôtre voix, & la malédiction & l'exé-
„ cration eſt tombée ſur nous. „ (*a*)

Voilà, M. F. le langage que tenoient à Trente les Préſidens d'un Concile général; & perſonne n'y vit le renverſement & la ruine de l'Egliſe. Il étoit reſervé au Préſident du Concile d'Embrun d'y trouver de quoi accuſer l'Evêque de Montpellier, & d'en faire un *Miniſtre de Charenton*.

Pag. 9.

M. d'Embrun ſera-t-il plus heureux dans ſes autres griefs? Non, M. F. Il paroit que Dieu l'a livré à un eſprit de vertige, qui le fait chanceler comme un homme yvre. Autant de pas, autant de chutes. Nous avons dit que les Juifs, qui ſont les branches naturelles de l'olivier, ne paroiſſoient pas plus coupables que nous, lorſqu'ils ont porté la peine de tout le ſang innocent répandu depuis Abel juſqu'à Zacharie. Les Juifs pas plus coupables que nous! Cette parole ſcandaliſe M. d'Embrun. Quoi, dit-il, *ces branches corrompues! Ces branches meurtrieres!* Ici ſon zele s'échauffe; & ſemblable à ce Peuple qui diſoit: Nous avons Abraham pour pere, & à qui J. C. répondoit: Vous avez le Démon pour pere, il prendroit volontiers des pierres pour nous lapider. Mais elles vont retomber ſur lui avec impetuoſité.

Pſ. CVI. 27.

Inſt. de M. de Montp. n. XVIII.

Inſt. de M. d'Emb. p. 18.

Joan. VIII. 39. 44. 59.

Origenes lui portera le premier coup. Sur ces paroles de Jeremie: *J'ai répudié la rébelle Iſraël, & je lui ai donné l'écrit de divorce*, Origenes dit, que nos derniers tems ſeront ſemblables aux

Origen. Hom. IV. in Jerem. Tom. 1. Edit. Huet. p. 70.

(*a*) Le Clergé de France fait la même peinture de l'état déplorable où étoit alors l'Egliſe: „ Dieu, dit il, fit naître S. Charles en un tems où on peut dire
„ que la couleur de l'or étoit preſque toute effacée, & que la pureté de l'argent s'é-
„ toit changée en une craſſe très ſale: que ceux qui devoient être les chefs du corps
„ myſtique de J. C. étoient tombés en langueur: que le cœur qui le devoit animer,
„ n'avoit preſque plus de vie: que des aveugles en conduiſoient d'autres: que le Ta-
„ bernacle du Seigneur menaçoit ruine de tous côtés, & qu'il n'y avoit preſque per-
„ ſonne qui fut propre pour le ſoutenir. Nous parlons de cette ſorte avec les Prophé-
„ tes, pour exprimer le malheureux état où ſe trouvoit l'Egliſe, quand Dieu lui
„ donna le grand S. Charles Borromée. „ *Lettre Circulaire de l'Aſſemblée de 1655. pour adopter & publier les Inſtructions de S. Charles Borromée aux Confeſſeurs.*

péchés de Juda, ou plûtôt qu'ils *les surpasseront*. En effet, dès que les beaux jours de l'Eglise sont passés, vous n'entendez plus que plaintes & reproches. Le S. Abbé Maxime s'écrie, que nous sommes les hypocrites de ce tems-ci, plus coupables que les Pharisiens; que nous les surpassons en malice.

Serm. Ascet. Tom. I. p. 385.

Alvare Pélage dit, que si Dieu a mepriſé le culte que lui rendoient les Juifs, à plus forte raison le culte que nous lui rendons, est souillé par notre esprit & notre conscience.

De planctu Eccles. fol. 90.

Oresme, fameux Docteur de Paris, Evêque de Lizieux & Précepteur du Roi Charles V. pose pour regle, que Samarie étoit la figure de la Synagogue, & Jerusalem celle de l'Eglise. Après quoi il ne craint point d'appliquer à l'Eglise les paroles d'Ezechiel: „ Vôtre sœur aînée Samarie n'a pas fait la moitié des crimes que vous avez commis; mais vous l'avez surpassée par vos excès; " & ces autres d'Isaïe: „ La perfide Israël a paru juste, „ si on la compare avec la perfide Juda. „ C'étoit en presence du Pape & des Cardinaux qu'Oresme parloit de la sorte.

Fasciculus rerum expetend. Tom. II p. 487.

Gerson le fit depuis sous les yeux du Concile de Constance. Il applique à l'Eglise les mêmes textes d'Ezéchiel & d'Isaïe, & reconnoît que l'Eglise devient pire dans ses mœurs, que n'a été la Synagogue, lorsque sa ruine étoit proche.

Tom. II. pag. 311. Edit. nov.

Clémangis, disciple de Gerson, entend de la Synagogue & de l'Eglise, ce que dit Ezéchiel des deux sœurs Oolla & Ooliba. Il prétend que la cadette non-seulement a imité sa sœur aînée, mais qu'elle l'a surpassée par ses crimes, & par les fornications auſquelles elle s'est abandonnée avec plus de fureur.

De statu corrupt. Eccl. Cap. 26. n. 2. p. 24. Edit. 1613.

Jacques de Paradis, célébre Chartreux, a composé un Traité exprès pour faire la comparaison des Chrétiens avec les Juifs. Et ce parallele se termine par montrer, que nous ne vallons pas mieux qu'eux, & que nous serons traitez avec encore plus de severité. Combien de témoignages pourrions-nous ajoûter à ceux-ci? Si M. d'Embrun avoit un peu lû les Auteurs qui ont vêcu depuis le dixiéme siécle, il verroit que ce que nous avons dit des maux de l'Eglise dans notre Instruction Pastoralle, est beaucoup au-dessous de ce que les plus saints personnages ont dit & prêché sous les yeux de l'Univers.

Recueil imprimé à Lubech en 1488. *Comparat. Christianorum ad Filios Israël.*

M. d'Embrun insiste sur le Déicide commis par la Synagogue; comme s'il étoit impossible de trouver aujourd'hui des hommes;

qui ayent crucifié J. C. de nouveau. Qui croiroit qu'un Evêque
Hebr. X. 28. 29. ſeroit ſi novice dans la doctrine de S. Paul ? „ Celui qui a violé la „ Loi de Moïſe, eſt condamné à mort ſans miſericorde par la dé- „ poſition de deux ou trois témoins. Combien croyez-vous que „ celui-là ſera jugé digne d'un plus grand ſupplice, qui aura fou- „ lé aux pieds le Fils de Dieu ; qui aura tenu pour une choſe vile „ & prophane, le ſang de l'alliance, par lequel il avoit été ſancti- „ fié, & qui aura fait outrage à l'eſprit de la grace ? " Que de Déicides ce mot de S. Paul nous découvre dans le ſein de l'Egliſe !

M. d'Embrun devroit ſçavoir que l'on crucifie J. C. en bien des manieres. On le crucifie dans ſa vérité, quand on lance l'anathême contre des dogmes ſalutaires. On le crucifie dans ſes ſaintes maximes, quand on autoriſe les relâchemens dans la morale. On le crucifie dans la diſcipline qu'il a établie, quand on ouvre la porte du Sanctuaire aux prophanes, & qu'on donne le Saint aux chiens. On le crucifie dans ſes membres, quand on les pourſuit comme des criminels, & qu'on les chaſſe hors du camp, en leur faiſant porter l'ignominie de leur Sauveur. Les Juifs au tems de J. C. avoient en horreur l'Idolatrie, & ſe croyoient bien éloignés des crimes de leurs peres, qui avoient fait mourir les Prophétes. Ils ne voyoient pas qu'ils étoient coupables d'une Idolatrie plus dangereuſe, qui les portoit à rechercher en eux-mêmes leur propre juſtice, & qui ſe termina par leur faire rejetter celui qui leur apportoit la juſtice qui vient de Dieu. M. d'Embrun voit dans les Juifs le Déicide qu'ils ont commis ; & ne trouvant rien de ſemblable parmi nous, il regarde comme monſtrueuſe, la comparaiſon que l'on fait des péchés des Juifs avec les nôtres. Mais ſi l'on peut être idolâtre ſans adorer extérieurement les idoles, on peut être Déicide ſans tremper extérieurement ſes mains dans le ſang du Fils de Dieu. Que nôtre Cenſeur ne le prene donc pas ſur un ton ſi élevé. Ce n'eſt pas en diſant que nous vallons mieux que les Juifs, que nous appaiſerons Dieu ; mais plûtôt en reconnoiſſant humblement que nous ſommes encore plus coupables, parce que nous avons reçu plus de graces, & que nous en avons plus abuſé. Nous avons pris leur place dans un tems où ils ne s'y attendoient pas. Craignons qu'ils ne prennent la nôtre, dans un tems où l'on ne veut point entendre parler de retranchement dans les branches étrangeres.

„ Y a-t-il rien dans la doctrine de S. Paul, dit M. d'Embrun, Inſt. p. 18.
„ qui annonce à l'Egliſe ces pertes fatales, ces évenemens ſiniſ-
„ tres qu'on veut lui pronoſtiquer ? „ Quoi donc, n'eſt-ce pas S. Rom. XI. 20. 22.
Paul qui a dit au Gentil : „ Prens garde de ne t'enfler point ; mais
„ demeure dans la crainte : car ſi Dieu n'a pas épargné les bran-
„ ches naturelles, tu dois craindre qu'il ne t'épargne encore moins.
„ Conſidere la bonté & la ſeverité de Dieu : ſa ſeverité envers ceux
„ qui ſont tombés ; & ſa bonté envers toi, ſi toutefois tu demeure
„ ferme dans l'état où ſa bonté t'a mis. Autrement, tu ſeras re-
„ tranché. „

Si M. d'Embrun n'eſt pas effrayé de ces menaces, quel tonnerre ſera capable de le reveiller de ſon aſſoupiſſement ? Qu'il ſouffre au moins qu'elles frappent les oreilles de ſon peuple. M. d'Embrun Inſt. p. 18.
ne rapporte de l'Epître aux Romains que ce qu'il y a de conſolant pour le Gentil, & il en retranche les prédictions menaçantes. Eſt-il permis à un Evêque d'endormir & de tromper ainſi le peuple qui lui eſt confié ? „ Fils de l'homme, eſt-il dit à Ezechiel, Ezéch. 3. 18.
„ ſi lorſque je dirai à l'impie : Vous ſerez puni de mort ; vous ne
„ lui annoncez pas ce que je vous dis, & ſi vous ne lui parlez pas,
„ afin qu'il ſe détourne de la voie de ſon impiété, & qu'il vive ;
„ l'impie mourra dans ſon iniquité ; mais je vous redemanderai
„ ſon ſang. „ M. d'Embrun ne craint-il point qu'on ne lui redemande le ſang de ceux que S. Paul veut intimider, & que lui, M. d'Embrun, veut raſſurer ? Etrange parole ! „ Y a-t-il rien dans
„ la doctrine de S. Paul qui annonce à l'Egliſe ces pertes fatales,
„ ces évenemens ſiniſtres qu'on veut lui pronoſtiquer ? „ Il eſt vrai, ſi S. Paul n'avoit dit que ce que lui fait dire M. d'Embrun, il n'y auroit rien que de conſolant pour le Gentil ; mais S. Paul ne s'eſt pas contenté de dire que *du péché des Juifs vient le ſalut des Nations* ; que *leur péché eſt la richeſſe du monde, & leur diminution la richeſſe des Gentils*. Ces paroles, qui ſont les ſeules que cite M. d'Embrun, ſont ſuivies de celles-ci : *Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, tu dois craindre qu'il ne t'épargne encore moins*, &c. A quel deſſein M. d'Embrun les a-t-il ſupprimées ?

Ce Prélat objecte, que les avantages de la Synagogue étoient conditionnels, au lieu que les promeſſes faites à l'Egliſe, ſont abſoluës. M. d'Embrun prétend-il n'accorder à la Synagogue que des avantages conditionnels ? Si c'eſt ſa penſée, il n'a pas aſſez Inſtr. de M. d'Emb. pag. 17.

medité ce qu'il dit. Il eſt hors de doute qu'il y avoit pour la Synagogue des promeſſes conditionnelles ; mais elles n'étoient pas toutes de cette nature. Suppoſé que les Juifs euſſent rempli les conditions auſquelles leur bonheur étoit attaché, la Synagogue auroit-elle ſubſiſté ? Eſt-ce l'incrédulité des Juifs qui a mis fin au miniſtere de la Loi, qui a aboli ſon culte, ſes cérémonies, ſon Sacerdoce ? Qui ne voit que toutes ces choſes n'avoient été établies que pour un tems, que l'ancienne alliance devoit faire place à la nouvelle ; que la Loi donnée par Moïſe devoit ceder à la grace & à la verité apportées par J. C ? La Synagogue avoit deux ſortes de promeſſes ; des promeſſes abſoluës, & des promeſſes conditionnelles : Promeſſes abſoluës ; mais pour un tems ; c'étoient celles qui concernoient ſon culte exterieur : Promeſſes conditionnelles ; c'étoient celles qui regardoient le bonheur de ſes enfans. Les biens de la terre étoient promis aux Juifs, s'ils obſervoient les préceptes de la Loi ceremoniale, juſqu'au tems où le Meſſie devoit paroître. Les vrais biens leur étoient promis auſſi, s'ils obſervoient les préceptes du Décalogue : *Quæ faciens homo, vivet in eis.* Mais indépendamment des conditions, & nonobſtant l'ingratitude de ſes enfans, la Synagogue ne pouvoit être rejettée juſqu'à ce que le Meſſie, pour lequel elle ſubſiſtoit, eût accompli toutes les figures, & mis fin au Sacerdoce d'Aaron. Le Sceptre ne pouvoit être ôté de Juda, juſqu'à ce que celui qui devoit être envoyé, fût venu.

Exéch. XX. 11.

Tels étoient les avantages de la Synagogue. Ceux de l'Egliſe ſont infiniment plus relevés : mais il ſemble que M. d'Embrun ne ſçache pas en quoi ils conſiſtent. Veut-il qu'il y ait pour tous ceux qui vivent dans le ſein de l'Egliſe, des promeſſes abſoluës, comme pour l'Egliſe même ? Il convient que cela n'eſt pas ; & néanmoins il raiſonne comme ſi cela étoit. L'Egliſe a des promeſſes abſoluës, ſoit pour ſon état exterieur, ſoit pour ſon état interieur. L'Egliſe doit durer dans ſon état exterieur juſqu'à la conſommation du ſiécle. Elle n'attend point, comme la Synagogue, un nouveau culte, un nouveau ſacrifice, un nouveau ſacerdoce. Plus de nouvelles revelations : le S. Eſprit lui a enſeigné toute verité. Plus de Sacremens nouveaux : ceux qu'elle poſſede ſont des ſources intariſſables pour la ſanctification de ſes enfans. Le miniſtere ſera toûjours le même, parce que J. C. ſera toûjours

avec nous. Mais, quelque excellentes que soient ces promesses; celles qui regardent l'intérieur de l'Eglise, sont encore plus sublimes & plus desirables. Dieu a promis de graver sa loi dans le cœur du ses enfans, d'être lui-même leur docteur, & de leur faire accomplir la condition nécessaire pour les faire arriver au salut. Voilà le grand avantage de la nouvelle alliance; avantage auquel tous les autres se rapportent, & devant lequel ceux de la Synagogue disparoissent entierement. Mais il n'est pas donné à tous d'arriver au salut. Les élus seuls y parviennent. Pour eux la promesse est absolue, parce que „ ceux que Dieu a connu „ dans sa prescience il les a predestinés; ceux qu'il a prédestinés, il les a appellés; ceux qu'il a appellés, il les a justifiés; „ & ceux qu'il a justifiés, il les a glorifies. „ Le salut est promis aux autres; mais s'ils perséverent jusqu'à la fin. C'est-à dire que les promesses sont conditionnelles pour un très-grand nombre de fidéles. Car ce n'est-qu'en la personne des élus que S. Paul dit: „ Je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les Anges, ni „ les Principautés, ni les Puissances, ni les choses présentes, ni „ les futures, ni la violence, ni tout ce qu'il y a de plus haut „ ou de plus profond, ni toute autre créature, ne nous pourra „ jamais séparer de l'amour de Dieu en J. C. nôtre Seigneur. „ De-là que conclure? Que le Gentil doit trembler dans le sein même de l'Eglise, parce que, si l'Eglise a des promesses absolues, tous ceux qui vivent dans son sein ne jouissent pas de cet avantage.

Rom. VIII. 30.

Ibid. 38. 39.

„ Quel rapport, dit M. d'Embrun, veut-on trouver entre les „ chatimens préparées à ce peuple intraitable, (le peuple Juif) „ & les hautes destinées des enfans de la nouvelle alliance? „ Les enfans de la nouvelle alliance, à qui cette qualité convient d'une maniere spécialle, ont de promesses absolues. Leurs hautes destinées n'ont aucun rapport avec les châtimens préparés à un peuple intraitable. Mais si le froment a des promesses absolues, la paille n'a-t-elle point de promesses conditionnelles? Et dans un tems où la charité de plusieurs sera refroidie, & la foi si rare, qu'à peine le Fils de l'homme en trouvera sur la terre, ceux qui portent le titre d'enfans de la nouvelle alliance, sans en avoir la réalité, ne pouront-ils pas éprouver les mêmes châtimens que ce peuple intraitable, que M. d'Embrun abandonne à la justice

Instr. de M. d'Emb. page. 12.

de Dieu ? C'eſt S. Paul qui le dit. L'Apôtre ne menace, ni l'Egliſe, ni les élus ; mais il menace le Gentil orgueilleux, & l'avertit que les promeſſes qui le concernent, ne ſont que conditionnelles.

Rom. XI. 22. „ Conſidére la bonté de Dieu envers toi, *ſi toutefois* tu demeure „ ferme dans l'état où ſa bonté t'a mis ; *autrement*, *tu ſeras re-* „ *tranché*. „ Le Gentil peut donc être traité comme le Juif ; quoiqu'en diſe M. d'Embrun.

Inſtr. de M. d'Emb. pp. 11. 12. Ce Prélat demande avec un air d'indignation, s'il y a eu un S. Pere, un Interpréte catholique, qui ait vu dans les menaces que font les Prophétes au peuple Juif, la figure des maux que nous faiſons appréhender aux branches étrangeres. Oui : S. Jérôme eſt un Pere de l'Egliſe, un excellent interpréte des divines Ecritures ; & il a vu dans les Prophétes, ce que M. d'Embrun prend pour une impiété, mais ce qui doit être regardé comme une grande vérité.

In Cap. 22. Iſaïæ. S. Jérôme, après avoir expliqué de J. C. cet endroit d'Iſaïe : *Je le ferai entrer comme un pieu dans un lieu fermé* &c. ſe demande à lui-même, quel eſt le ſens des paroles ſuivantes, où le contraire ſemble prédit : „ En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, „ le pieu qu'on avoit enfoncé dans un lieu ſtable, ſera arraché ; „ il ſera briſé, & il tombera ; & tout ce qui y étoit ſuſpendu, „ périra ; parce que le Seigneur a parlé. „ S. Jérome donne pour ſolution ce que dit l'Evangile : „ que dans les derniers jours la „ charité de pluſieurs ſe refroidira, „ & ce que dit J. C. „ Penſez- „ vous, lorſque le Fils de l'homme viendra, qu'il trouve de la foi „ ſur la terre ? Le pieu, dit ce S. Docteur, ne ſera pas briſé ; il „ ne tombera pas ; il ne périra pas. Ce ſeroit une impiété de le „ penſer. Mais le pieu ſera ôté du lieu où il étoit enfoncé, c'eſt- „ à-dire de l'Egliſe, à cauſe de l'impiété qui croît chaque jour. „ Et ceux qui auparavant étoient attachés à ce pieu par leur foi, „ ſeront dans la ſuite briſés ; ils tomberont, & périront à cauſe „ de leur incrédulité. Or cela arrivera dans les derniers jours, „ parce que le Seigneur a parlé. „

Il eſt viſible que S. Jérôme donne ici le nom d'Egliſe à la portion de la Gentilité, dont il annonce le retranchement. Sa penſée n'eſt pas que J. C. puiſſe ceſſer d'être avec l'Egliſe ; mais il peut ceſſer d'être avec les branches étrangeres, qui auront mérité par leur ingratitude, d'être abandonnées.

Ce-

Ce que dit S. Jerôme sur Isaïe, il le repete, expliquant cet endroit de Jeremie: „ Ne mettez point vôtre confiance en des paroles de mensonge, en disant : Ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur... Allez à Silo, au lieu qui m'étoit consacré, où j'ai établi ma gloire dès le commencement; & considerez comment je l'ai traité à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël &c. „

„ C'est à nous, qui sommes dans l'Eglise, dit S. Jerôme, qu'il est ordonné de ne pas mettre nôtre confiance dans l'éclat extérieur dont nos temples sont ornés. Le temple du Seigneur est celui dans lequel habite la vraie foi & toutes les vertus. Si nous marchons dans des voies droites; si nous suivons la justice; si nous n'adorons point de faux dogmes, Dieu habitera avec nous dans la terre qu'il a donnée aux Apôtres & aux hommes Apostoliques, qui sont nos peres.... Mais si nous faisons de l'Eglise une maison de trafic, & que tous les crimes y habitent, Dieu nous traitera comme il a traité Silo, & le temple dans lequel les Juifs mettoient leur confiance. Car, comme Silo a servi d'exemple pour ceux qui s'appuyoient sur le temple, la destruction du temple est aussi un exemple pour nous, quand le tems sera arrivé dont il est dit; *Pensez-vous que lorsque le Fils de l'homme viendra, il trouve de la foi sur la terre? SICUT igitur Silo templi exemplum est; ita templum nobis, quando tempus advenerit illius testimonii: Putas, veniens Filius hominis inveniet fidem super terram?* Et plus bas S. Jérôme dit encore: „ Dieu a rejet é Silo; il rejettera le temple. Il a rejetté les dix Tribus; il rejettera la Tribu de Juda & celle de Benjamin. Tout ce qui est dit à ce peuple, prenons le aussi pour nous, si nous le suivons dans sa prévarication: *Abjecit Silo; abjecturus & templum: abjecit decem Tribus; abjecturus & duas. Quidquid illi populo dicitur, INTELLIGAMUS ET DE NOBIS, si similia fecerimus.* *In cap. 7. Jerem.*

Que M. d'Embrun ne croye pas éluder l'autorité de S. Jérôme, en regardant ceci comme des traits échappés. Il s'agit d'un dogme enseigné, établi, inculqué par tout où le Saint en trouve l'occasion. Nous avons rapporté dans nôtre derniere Lettre au Roi, ce qu'il dit à ce sujet dans son Commentaire sur Sophonie. Pour achever de fermer la bouche à nôtre censeur, citons encore ce

petit mot du Commentaire sur Ezéchiel, où S. Jérôme fait craindre à la Gentilité convertie, le châtiment que Samarie & Jerusalem, rpréſentées par Oolla & Ooliba, avoient attiré sur elles : *Quorum pœna gentibus timor est, imò his qui ex gentibus crediderunt, ne similia patiantur, si ea fecerint quæ fecit Samaria & Jerusalem.*

In Cap. 23.

M. d'Embrun nous a defié de lui citer un S. Pere qui ait vû dans les predictions menaçantes que Dieu fait à la Synagogue, la figure des maux que nous devons apprehender. Nous pourrions avec plus de fondement lui demander à lui-même, s'il y a un Pere de l'Egliſe, qui n'ait appliqué aux Chrétiens ce que les Prophetes ont dit de plus fort contre les Juifs.

In Jerem. Homil. IV. p. 71. Edit. Huet.

Origenes, que nous avons déja cité, dit, en expliquant Jeremie, que les reproches que Dieu a fait à Juda, il nous les fait : que c'eſt de nos péchez qu'il parle ; nous qui, en liſant les châtimens exercès ſur le peuple Juif, ne craignons point, & à qui il ne vient pas même dans l'eſprit de dire : *Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, à plus forte raiſon ne nous épargnera-t-il pas ?* S'il a arraché ceux qui ſe glorifioient d'avoir pour racine les Patriarches Abraham, Iſaac & Jacob, nous épargnera-t-il, ſi nous les imitons dans leur prévarication ? Origenes rappelle cette verité en pluſieurs endroits, & l'inculque avec autant de ſoin que S. Jerôme. Peut-on même penſer autrement, quand on lit avec attention l'Epître aux Romains, & que l'on ſçait que Dieu ne fait point acception de perſonne ?

pag. 11.

M. d'Embrun traite d'*explications ſacriléges*, l'application que nous faiſons à l'Egliſe des prophéties, où Iſaïe, Joël, Ezéchiel & Daniel, prédiſent des chutes dans les étoiles, un obſcurciſſement dans le ſoleil & dans la lune, une revolution dans le ciel.

pag. 13.

Il appelle cela *abuſer outrément des textes ſacrés* ; être *conjuré contre l'Egliſe de J. C. avoir perdu tout ſentiment de religion.*

De Eccleſ. ſtat. corrup. Cap. 26. n. 32. p. 24.

Connoît-il la Religion, lui qui parle de la ſorte ? „ Parcourez avec ſoin *ce qu'ont dit les Prophetes*, diſoit Clémangis en „ s'addreſſant à l'Egliſe, ou plûtôt à la paille qu'elle renferme. „ Conſidérez *dans ces ſources ſacrées* vôtre état & vôtre confuſion „ qui n'eſt pas éloignée, mais qui vous menace de près ; vous „ verrez quel eſt le terme qui vous attend, & avec quel malheur, „ quel danger pour vous, vous vous êtes plongée depuis ſi long-„ tems dans tant d'ordures. Que ſi vous n'écoutez pas *les Pre-*

„ *phêtes, & que vous ne croyez pas qu'ils parlent de vous*, lorſqu'ils „ prediſent de ſi grands maux, *vous vous trompez vous même* : „ l'erreur qui vous abuſe, eſt trop dangereuſe ; car *c'eſt de vous „ qu'ils ont prophétiſé* : & les *malheurs dont ils menacent*, tom- „ beront ſur vous, ſi vous ne changez de vie. Mais je veux „ que leurs prédictions ayent un autre objet ; que penſez-vous „ de la prophétie qui vous regarde, c'eſt à-dire de celle de S. „ Jean dans l'Apocalypſe ? Ne croyez-vous pas dumoins qu'elle „ eſt en partie faite pour vous ? Vous n'avez pas perdu la pu- „ deur avec le ſentiment juſqu'au point de nier ces choſes. Voyez „ donc cette prophétie, & liſez la condamnation de la grande „ proſtituée, qui eſt aſſiſe ſur les grandes eaux. Conſiderez-là vos „ belles actions & vos malheurs à venir. „

Ce que Clémangis veut que l'on faſſe, nous l'avons fait, quoique légerement, dans nôtre Inſtruction. Nous avons montré la conformité des Prophéties anciennes avec celles de l'Apocalypſe, & fait obſerver que S. Jean rappelle les mêmes événemens prédits par Iſaïe, Joël, Ezéchiel & Daniel. M. d'Embrun l'a vu, & il n'a oſé le nier : mais il n'a pas eu le courage de le confeſſer. Il a mieux aimé ſupprimer ce que nous tirions de l'Apocalypſe ; & chercher querelle ſur l'uſage que nous faiſons des Prophéties anciennes.

A quoi penſe M. d'Embrun, de nier que les Prophéties que nous avons rapportées d'Iſaïe, de Joël, d'Ezéchiel & de Daniel, annoncent une défection dans les Paſteurs mêmes ? il ne s'agit point du miniſtere en corps, comme le voudroit faire entendre ce Prélat. Nous ſavons avant lui que le miniſtere ne ſauroit périr. Mais ne peut-il y avoir d'obſcurciſſement dans le Soleil, de chûtes dans les étoiles, que par l'extinction totale du miniſtere ? Quand toutes les Egliſes d'Orient ont été retranchées, qu'elle chûte n'a-t-on pas vû dans les Aſtres qui y préſidoient ? Quand la Religion s'eſt éteinte en Afrique, quelle revolution dans un Ciel, qui juſques là avoit brillé avec tant d'éclat ? Qui nous a aſſurés que nous ne ſerons pas traittés de même ? Dès le douziéme ſiecle, Pierre de Blois s'écrie : „ ceux qui devoient être les lumieres du „ firmament, ſont devenus des tâches dans la Lune : le Soleil & „ l'air ſe ſont obſcurcis par la fumée qui ſort du puits .... La „ lumiere s'eſt changée en ténébres ; & c'eſt pour cela que, ſelon, Serm. LX. p. 374.

„ la parole de Jérémie, *le Seigneur a rejetté son Autel: il a donné* „ *sa malediction à son Sanctuaire.*„

Que M. d'Embrun pése bien toutes ces paroles. Il n'y en a aucune qui ne porte contre lui. Il ne veut pas que l'on fasse au ministere l'application de Propheties qui annoncent un obscurcissement dans le soleil, des tenebres dans la lune, des chutes dans les étoiles; & voici un auteur très-catholique, qui fait précisement tout ce qu'il nous reproche. M. d'Embrun ne voit dans ces prophéties que „ l'image effrayante du monde rentrant dans „ le néant d'où il étoit sorti. J. C. dit-il, a employé les mêmes „ expressions, pour nous representer, non pas un obscurcissement du ministere, mais la destruction entiere de l'Univers, „ qui doit preceder son redoutable jugement. Il les a aussi appliquées à la ruine du Temple, & à l'extinction de la Synagogue. „ Mais jamais dans ces lugubres peintures, il n'a donné l'image „ de son Eglise. Si elle trouve place dans ces tableaux, ce n'est „ que pour y briller avec éclat, pour y paroître dans le plus „ bel ordre au milieu de la confusion. „

Inst. Past. p. 12.

Quand on parle avec ce ton decisif, il faudroit être un peu plus versé dans la Tradition que M. d'Embrun. Conduisons le encore une fois au Concile de Trente, pour y recevoir les instructions dont il a tant de besoin.

Vicedominus lui dira en présence de tous les peres, qu'on ne doit pas restraindre à la destruction de l'Univers, les prédictions que l'Eglise nous fait lire dans l'Evangile du XXIV. Dimanche d'après la Pentecôte: *Erunt signa in sole & lunâ &c.* Ce Théologien fait remarquer, que les signes qui devoient précéder la captivité de Babylone, furent prédits par les Prophétes: „ que J. „ C. nous a donné aussi plusieurs signes pour connoître la ruine „ de la Jerusalem charnelle, & en même tems de nôtre Jérusalem „ spirituelle; & ces différens signes sont, dit-il, si mêlés les uns „ avec les autres, que les uns conviennent à la chute de la premiere Jérusalem, & les autres à cette seconde .... Ce qui n'a „ pas été fait sans mystére, dit Vicedominus. „ Quel est-il ce mystére, M. T. C. F. Il est bien éloigné des pensées de M. d'Embrun. „ Nons devons comprendre, dit Vicedominus, par „ cette espece de confusion qui regne dans ces endroits de l'Ecriture, qu'il n'y a *aucun signe* si propre, & si particulier à la

Vicedom. Franciscain, dans le discours qu'il prononca le 24. Dim. d'après la Pent. Concil. Labb. To. XIV. p. 1443.

„ ruine des Juifs, *qui ne puisse être appliqué à nôtre Jérusalem.* „ Il ajoûte, que cela a déjà été vérifié par rapport à l'Eglise orientale, & qu'on peut l'étendre facilement jusqu'à nôtre tems ; car, dit-il, „ nous ne devons plus penser maintenant à la Jérusalem des „ Juifs & à l'Eglise Grecque, que pour deviner & conjecturer „ de ce qui leur est arrivé, ce qui nous arrivera aussi, à nous „ qui sommes travaillés d'une semblable maladie. *Que celui qui „ lit, entende ce qu'il lit* : car c'est là où est nécessaire la sagesse „ & la prudence. „ Que M. d'Embrun l'entende, s'il a des oreilles pour entendre. Vous voyez que les prétendues erreurs dont il nous accuse, faisoient le sujet de l'édification du Concile de Trente dans la bouche de ses Théologiens. Apprenons lui encore, puisqu'il ne le sçait pas, que les Evêques y tenoient le même langage.

„ Si quelqu'un, disoit le célébre Richardot, Evêque d'Arras, „ considére l'état présent de la Religion chrêtienne, & le com- „ pare avec les tems passés, il verra aisément *que nous sommes ré- „ duits aux mêmes extrémités*, où, selon les Auteurs sacrés, la „ ville, le temple & la religion des Juifs étoient lors de leur ruine. „ Et de-là on peut conjecturer que *nous sommes menacés des mê- „ mes malheurs*, qui tomberent sur cette grande ville & sur cet „ auguste temple.... Pour nous, dit ce sçavant Prélat, quoique „ nous ne soyons pas réduits encore à déplorer nôtre ruine en- „ tiere, & que nous soyons plûtôt dans un état, où nous l'ayons „ à craindre comme prochaine, que comme présente ; quoique „ nous souffrions déjà les mêmes pertes & les mêmes divisions „ que les Juifs ont souffertes : il faut pourtant tâcher de prendre „ des mesures pour prévenir *le naufrage dont nous allons être en- „ glouti*s. Car le même Dieu qui, *après avoir rejetté le peuple Juif*, „ a suscité des enfans à Abraham, des pierres, pour ainsi dire, „ du Paganisme, pourra facilement procurer à l'Eglise, son épou- „ se & sa colombe, *une retraite parmi les nations désertes & bar- „ bares*. C'est pourquoi, pendant qu'il est encore tems de délibé- „ rer, appliquons nous y sérieusement : de peur que la Répu- „ blique chrêtienne, qui vacille & est sur le penchant de sa chu- „ te, ne tombe à vos pieds, Mes Révérends Peres, après avoir „ reçu tant de blessures. „ Ibidem. p. 1654.

Un Evêque, qui tenoit ce langage au Concile de Trente,

étoit écouté, reſpecté, applaudi. Un Evêque qui le tient aujourd'hui, eſt accuſé, decrié, mis au rang des coupables. Jugez de-là, M. T. C. F. combien les maux de l'Egliſe ſont augmentés. Richardot ſeroit dans nôtre ſiècle un homme, dont M. d'Embrun demanderoit la condamnation. Et dans le tems que Richardot parloit, un Evêque qui l'auroit accuſé d'héréſie, auroit été lui-même condamné. C'eſt donc M. d'Embrun qui eſt dans l'erreur, en ſoutenant que les malheurs qui ſont tombés ſur la Synagogue, ne peuvent tomber ſur cette multitude de bois ſec & aride, dont le champ de l'Egliſe eſt tout défiguré. Depuis plus de 800. ans tous les monumens de la Tradition ſont remplis de plaintes & de gemiſſemens ſur les maux de l'Egliſe. Et ce Prélat ne nous parle que de prédictions conſolantes, que de triomphes, que de victoires. *Mon peuple, ceux qui te diſent heureux, te trompent & te ſeduiſent.* A qui devons-nous croire, de M. d'Embrun qui contredit toute la Tradition, ou de la Tradition qui contredit M. d'Embrun ?

Iſaïe III. 12.

L'application que nous faiſons de l'endroit où Ezéchiel voit le Ciel s'obſcurcir à la mort du Roi d'Egypte, le ſoleil ſe couvrir d'une nuée, la lune ne répandre plus ſa lumiere, & toutes les étoiles du Ciel pleurer ſur ſa perte ; cette application, dis-je, irrite M. d'Embrun plus qu'aucune autre. „ Ne faut-il pas, dit-„ il, être animé d'une haine violente contre l'Egliſe, pour ap-„ pliquer au miniſtere qui la dirigera juſqu'à la conſommation „ des ſiécles, les mêmes menaces & la même décadence, que „ Dieu annonçoit aux ennemis de ſon culte & de ſes autels ? „ Pour M. d'Embrun, il ne voit dans tout ce Chapitre d'Ezéchiel, que l'hiſtoire anticipée des révolutions qui menaçoient Pharaon & l'Egypte, en punition de l'orgueil de ſes peuples & de ſes Rois.

P. 13. 14.

Qu'un Juif ſe contentât de l'écorce, & crût avoir trouvé dans ce premier ſens de la prophétie, tout ce qu'elle contient, nous n'en ſerions point étonés, M. T. C. F. Mais qu'un Chrêtien, un Docteur, un Archevêque ne pénétre pas plus avant ; & que après dix-ſept cens ans de poſſeſſion où eſt l'Egliſe, d'expliquer l'Ecriture d'une maniere plus ſublime, M. d'Embrun ne ſçache pas s'élever au deſſus du Juif, pour lequel il montre tant de mépris, c'eſt ce qui paroit incompréhenſible.

Ne ſçait-il pas qu'il eſt fait mention dans l'Apocalypſe ;

d'une Egypte ſpirituelle ? Ce ſeul mot auroit dû lui ouvrir les yeux ſur le ſens de la prophétie.

Quand on fait les œuvres des méchans, on mérite d'être confondu avec les ennemis de Dieu. Vôtre pere étoit Amorrhéen, & vôtre mere Céthéenne, eſt-il dit au Juif qui ſe glorifioit d'appartenir à Dieu. Diſons nous le à nous-mêmes. Qu'étions-nous au jour de nôtre naiſſance, au jour où Dieu nous vit jettés ſur la terre, foulés aux pieds, & couverts de nôtre ſang ? Par une miſéricorde toute gratuite, il nous dit : Vivez ; quoique vous ſoyez couverts de vôtre ſang, vivez. Il nous a lavés dans l'eau ; il a répandu ſur nous une huile de parfum ; il nous a revêtus des habillemens les plus fins ; il nous a parés des ornemens les plus précieux ; il nous a nourris de la plus pure farine. Nous avons acquis une parfaite beauté. Nous ſommes parvenus juſqu'à la dignité d'épouſe & de Reine. Nôtre nom eſt devenu célébre parmi les peuples à cauſe de l'éclat de nôtre viſage. Mais la magnificence des dons que nous avons reçus, nous a fait oublier celui de qui nous les tenions. Nous avons mis nôtre confiance en nôtre beauté. Nous nous ſommes glorifiés en nous-mêmes. Nous avons dit : Ce n'eſt pas Dieu qui eſt le Toutpuiſſant ſur nôtre cœur, dans les choſes qui regardent le ſalut. Nous ne ſommes point obligés de lui rapporter par amour toutes nos actions. Que le Juif l'aime pour rentrer en grace avec lui : il le doit, parce qu'il eſt Juif ; mais nous qui ne ſommes point eſclaves, nous qui ſommes les enfans, nôtre privilége eſt de trouver dans le ſang répandu pour nous, la diſpenſe d'aimer. Les ornemens précieux que nous tenions de la pure libéralité de nôtre Dieu, ſon or, ſon argent ; nous en avons revêtu l'idole de nôtre libre arbitre. Le pain que Dieu nous avoit donné, la plus pure farine, l'huile & le miel dont il nous avoit nourris ; nous les avons offerts à un autre. Et après ces abominations & ces proſtitutions, nous nous vantons d'être le peuple de Dieu : nous nous offenſons d'une comparaiſon qui nous rappelle à nôtre premiere origine : nous ne voulons voir dans la mort de Pharaon, & dans la déſolation de l'Egypte, que des prédictions qui ne conviennent *pas même au peuple figuratif*. Gentil ſuperbe ! „ Tu dis : Je „ ſuis riche, je ſuis comblé de biens, & je n'ai beſoin de rien ; „ & tu ne ſçais pas que tu es malheurux, & miſérable, & pau-

Ezéchiel XVI.

Inſtr. de M. d'Emb. p. 1. Apoc. III. 17.

Ibid. II. 5. „vre, & aveugle, & nud. Souviens toi de l'état d'où tu es dé-„chu : fais pénitence, & rentre dans la pratique de tes premieres „œuvres : autrement J. C. va venir, & ôtera ton chandelier „de ſa place.

Mais loin d'être intimidés par ces menaces ſi terribles, nous mettons une partie de nôtre ſainteté, & peut-être la mettons-nous toute entiere, à ſoutenir que de tels malheurs ne nous regardent point : nous croyons la gloire de Dieu intéreſſée à en bannir juſqu'au ſouvenir : nôtre zéle s'échauffe contre ceux qui nous les rappellent.

Quand Michée de Moraſthi prophétiſa au tems d'Ezéchias, & qu'il dit : Sion ſe labourera comme un champ ; Michée fut écouté ; Ezéchias & tout le peuple s'humiliérent, & Dieu differa le châtiment. Mais quand Urie, fils de Sémeï, & quand Jérémie renouvellerent la prediction, Urie fut mis à mort, & Jérémie dans les liens. On les traitoit de la ſorte, par zéle, diſoit on, pour la gloire de Dieu & pour l'immutabilité de ſes promeſſes. Etoit-on plus innocent au tems d'Urie & de Jérémie ? Non. Les péchés étoient montés à leur comble.

Combien de fois nos Peres ont-ils été menacés de ſe voir enlever le flambeau de l'Evangile ? Nous venons d'entendre un Théologien & un Evêque le prêcher hautement devant un Concile général : on retrouve la même choſe dans les diſcours des autres Théologiens du S. Concile de Trente. Avant eux le pieux Abbé Bloſius l'avoit dit expreſſément. Après eux le Card. du Perron ſe crut obligé de le dire au Pape Paul V. de lui déclarer „ qu'il „étoit incertain ſi Dieu, pour châtier les vices de la chrétienté, „ voudroit un jour permettre que la Religion catholique fut op-„primée en Italie, voire poſſible bannie de l'Europe, comme „elle l'avoit été de l'Afrique & de l'Aſie, & s'aller achever de „ transférer aux Indes & en l'autre hémiſphere : choſe que Sa S. „avoit à déſirer ſurtout que Dieu détournât des ans de ſon „Pontificat. „ Nos Peres entendoient ces menaces, & ils n'y trouvoient rien de contraire aux promeſſes de J. C. Aujourd'hui elles nous irritent, parce que nous ne ſommes pas aſſez humbles pour confeſſer que nous ſommes coupables, & que nous ſommes aſſez orgueilleux pour vouloir, en faiſant le mal, paſſer pour gens de bien.

Everhard Gillicus Provincial des Carm. An. Païen relig. de l'étroite Obſervance Concil. T. 14. p. 1106. & 1942. Bloſius Inſtit. ſpirit. p. 294

Oeuvr. de du Perron. Lettr. au Roi Henry IV. touchant l'état des affaires de Veniſe. P. 875.

Nous

Nous ſommes coupables, dira-t-on; mais nous ne le ſommes pas des excès que vous nous imputez. Vous nous rendez reſponſables des ſentimens de quelques particuliers. Nous les déſavouons. Nous penſons très différemment. Eſt-il juſte de nous envelopper dans une même condamnation avec eux?

Quoiqu'il ait plu à Dieu, M. T. C. F. de me donner une très-grande oppoſition pour les faux dogmes qui ſe répandent parmi nous, je n'ai pas laiſſé de me mettre moi-même au rang des coupables, parce que je ſuis membre du corps qui les renferme. Daniel ſe confeſſe à Dieu, comme s'il eût participé à tous les péchés de ſa nation. Fuſſions-nous auſſi innocens que Daniel, il faudroit toujours nous regarder comme chargés des iniquités de nos freres. Mais ſommes-nous auſſi innocens que nous le penſons? Avons-nous fait, (je parle des Paſteurs) tout ce que Dieu demande de nous pour empêcher l'erreur de corrompre les ames? Ne diſons rien de la tolérance accordée au Moliniſme en ce qui concerne le dogme. Avons-nous fait tout ce qu'il falloit pour empêcher que les relâchemens du Moliniſme ſur les mœurs ne fiſſent du progrès? Nous avons, il eſt vrai, condamné les maximes de la morale corrompue; mais les auteurs ont été épargnés preſque toujours. Qu'en eſt-il arrivé? Que les Jeſuites qui auroient dû être dénoncés dans toutes les chaires, ont continué à répandre le venin de leur doctrine, nonobſtant les flétriſſures réitérées qu'elle recevoit. Des hommes ſoutiennent opiniatrément des erreurs qui tuent les ames. Nous le ſçavons: nous le voyons depuis plus d'un ſiécle. Et ces mêmes hommes jouiſſent dans l'Egliſe de tous les honneurs que l'on accorderoit aux Miniſtres les plus diſtingués. On les met dans toutes les places, on leur donne tous les emplois. Eux qu'il falloit corriger & inſtruire: eux qui par leur morale autoriſent les plus énormes excès, on les a faits Confeſſeurs des Rois, Confeſſeurs de tous les Grands. On a confié à un Marini la conſcience du Roi* d'Eſpagne, & à un P. Tellier celle du feu Roi: le P. Tellier, défenſeur des Idolatries Chinoiſes, & condamné à Rome même: Marini, auteur d'un livre plein d'excès ſcandaleux! Qui pourroit faire l'énumération de tous les Jéſuites attachés aux maximes perverſes de la Société, que l'on a vu néanmoins, & que l'on voit encore occuper des places importantes dans l'Egliſe? Un Caſnedi a été Qualificateur des Inquiſitions gé-

* Louis. I.

nérales d'Espagne & de Portugal ! Quelles mesures a-t-on prises contre ces ennemis déclarés de la morale de J. C. ? Dans quelques occasions particulieres on a cru faire beaucoup de les obliger à désavouer de bouche, ce que l'on sentoit qu'ils retenoient dans le cœur. D'autres-fois on s'est contenté de signes équivoques. Presque toujours on a cru avoir rempli toute justice, en exigeant d'eux des paroles que l'on sçavoit qu'ils avoient violées mille fois. Il auroit fallu assembler un Concile général ; y condamner les erreurs & les auteurs qui les ont avancées ; obliger tous les Jésuites, sans exception, à les condamner ; suivre de prés ces hommes rusés ; découvrir leurs subterfuges ; les faire connoître dans toutes les Eglises ; avertir les fidéles de se défier d'eux : & en venir aux derniers remedes, s'ils ne se corrigeoient pas. Voilà ce qu'il falloit faire, & ce que l'on auroit fait au tems des Ambroises, des Basiles, des Augustins & des Grégoires. Trouvera-t-on un exemple d'une pareille tolérance ? Tolérer des Prêtres répandus par toute la terre, qui enseignent des erreurs exécrables, & qui les enseignent partout avec une opiniatreté invincible ; n'est-ce pas se rendre complice de leurs iniquités ? N'est-ce pas y participer, à proportion de la négligence ou de l'indifférence que l'on montre pour y remédier ? Ne disons point que nous sommes purs & exempts de leurs erreurs. Disons plûtôt, & ne nous lassons point de le dire, que nous avons péché, que nous avons commis l'iniquité, qu'il ne nous reste que la confusion de nôtre visage, à nous, à nos Rois, à nos Princes, & à nos Peres : que nous ne vallons pas mieux que ceux qui ont déjà été retranchés, & que quand Dieu nous ôteroit sa vigne pour la donner à d'autres vignerons, & qu'il nous traiteroit avec la même sévérité que l'Egypte, nous n'aurions aucun sujet de nous plaindre.

Instr. p. 42. M. d'Embrun est forcé de convenir qu'il n'y a de promesses absolues pour aucun des peuples qui composent actuellement l'Eglise. Qu'il nous laisse tirer les conséquences de ce principe. Autant il se met en contradiction avec lui-même, autant il s'acorde avec ce que nous avons enseigné. La possibilité du retranchement une fois établie, les prédictions menaçantes peuvent nous regarder. Et dès-lors les applications de l'Ecriture, qui ont si fort révolté M. d'Embrun ; les Prophéties qui annoncent des malheurs, des châ-

tes dans les étoiles, un obscurcissement dans le soleil: tout s'explique naturellement: rien qui n'ait des fondemens solides dans la révelation: rien qu'une triste expérience n'ait justifié déjà plus d'une fois.

Mais l'Eglise, dit M d'Embrun, ne laissera pas de subsister non-obstant ses pertes. Qui peut douter de cet article de nôtre foi? Ne l'avons-nous pas reconnu de la maniere la plus précise? En parlant de retranchemens, nous ne l'avons fait apprehender qu'après que les Juifs entés de nouveau sur leur propre tronc, auront acquis à l'Eglise de nouveaux peuples, qui lui conserveront l'étendue qu'elle doit avoir. Combien de nations qui n'ont point encore été éclairées des lumieres de la foi? Si Dieu les destine dans sa miséricorde à être la conquête du Peuple Juif, l'Eglise peut cesser d'être en Europe, & être plus étendue qu'elle n'a jamais été. Par rapport à l'Europe même, combien de moyens imprevus à l'esprit humain, par lesquels Dieu peut tempérer sa colere par sa miséricorde! Ibid. p. 184

„ Si, sur la fin des siécles, dit encore M. d'Embrun, Dieu „ jette un regard de miséricorde sur la Nation Juïve, *ces misé-* „ *rables restes de la Synagogue* viendront à leur tour enrichir „ l'Eglise des Gentils; mais y viendront-ils pour *la dominer ET* „ *POUR LA REFORMER*? „ Ibid.

Voyez, M. E. avec quel dédain ce Gentil traite ceux d'où le salut nous est venu. Si quelques-uns sont ennemis à cause de nous, S. Paul nous apprend que ceux qui sont reservés à consoler l'Eglise dans les derniers tems, sont très-chers à cause de leurs peres. M. d'Embrun a-t-il donc oublié que ce n'est pas nous qui portons la racine? mais que c'est la racine qui nous porte? Il appelle l'Eglise, l'Eglise des Gentils. Mais par cette expression prétend-il mettre les Juifs en oubli? L'Eglise est composée des Juifs & des Gentils. Les Juifs sont la racine & le tronc. Les Gentils, des branches tirées du Sauvageon, & entées contre la nature, pour recevoir le suc qui coule de la racine. Ceux au contraire que M. d'Embrun appelle de *miserables restes*, sont les branches naturelles, qui auront cet avantage que n'ont pas eu les Gentils, d'être entées sur leur propre tronc. Un peu de levain tiré de la masse des Juifs, & jetté dans le monde, y a fait lever la pâte immense des Gentils: que sera ce quand la masse toute entiere des

Juifs ſera appellée à la foi? Si les prémices ſont ſaintes, la maſſe l'eſt auſſi ; ſi la racine eſt ſainte, les rameaux le ſont auſſi. Le petit nombre réſervé pour empêcher Iſraël de devenir ſemblable à Sodome & à Gomorrhe : ceux que S. Paul appelle les prémices, ſont devenus nos peres, nos maîtres, nos chefs, les inſtrumens dont Dieu s'eſt ſervi pour nous donner la vie, á nous qui étions ſans eſpérance & ſans Dieu en ce monde. Que ſera-ce, quand il ſortira de Sion un Libérateur qui bannira l'impiété de Jacob, & que tout Iſraël ſera ſauvé?

Iſaïe XXX 25. 26.

Qui le verra, ce tems heureux, où Sion quittera ſes habits de deuil pour ſe revêtir des habits de gloire! „ Jéruſalem, Cité de „ Dieu, le Seigneur t'a chatiée à cauſe des œuvres de tes mains. „ Rens graces au Seigneur pour les biens qu'il t'a faits, & benis „ le Dieu des ſiécles, afin qu'il rétabliſſe en toi ſon tabernacle, & „ rappelle à toi tous les captifs; & que tu ſois comblée de joie „ dans tous les ſiècles des ſiècles. Tu brilleras d'une lumiere é- „ clatante, & tu ſeras adorée de tous les peuples juſqu'aux extré- „ mités de la terre. Les nations viendront à toi des climats les „ plus reculés; & t'apportant des préſens, elles adoreront en toi „ le Seigneur, & conſidéreront ta terre comme une terre vrai- „ ment ſainte : car elles invoqueront le grand nom au milieu de „ toi. Ceux qui te mépriſeront, ſeront maudits de Dieu. Ceux „ qui te noirciront par leurs blaſphemes, ſeront condamnés; & „ ceux qui t'édifieront, ſeront benis du ciel. Pour toi, tu te ré- „ jouiras dans tes enfans, parce que le Seigneur les benira tous, „ & qu'ils ſe reuniront tous en lui. Heureux ſont tous ceux qui „ t'aiment, & qui mettent leur joie dans ta paix! Les portes de „ Jéruſalem ſeront bâties de ſaphirs & d'émeraudes; & toute l'en- „ ceinte de ſes murailles, de pierres précieuſes. Toutes ſes places „ publiques ſeront pavées de pierres d'une blancheur & d'une „ beauté ſinguliere : & l'on chantera le long de ſes rues, Alle- „ luia. „

Cantique de Tobie XIII. 11. & ſuiv.

Eſt-ce dans ces divines paroles que M. d'Embrun a puiſé les idées baſſes & rampantes qu'il ſe forme du retour des Juifs? Seigneur, ouvrez lui les yeux, & qu'il voye l'éclat de ces hommes que vous deſtinez à être la reſſource de vôtre Egliſe. Il ne ſçait pas que c'eſt vous qui faites les ſaints, qui tirez de la pouſſiere ceux que vous élevez au faite de la grandeur; & que de la mê-

me maſſe qui fait les vaſes d'ignominie, vous avez le pouvoir d'en faire des vaſes de gloire.

Ces miſerables reſtes de la Synagogue viendront enrichir l'Egliſe; mais viendront-ils pour y dominer? Inſtr. p. 17.

Non : ils ne viendront point dominer ; mais ils viendront nous apprendre à ne pas dominer : *Non dominantes in Cleris.* *I. Petr. V. 3.*

Viendront-ils réformer ?

Oui : parce qu'il y a beaucoup d'abus, & que toute chair a corrompu ſa voie. Elie eſt deſtiné pour rétablir toutes choſes, *reſtituet omnia.* Que les maux ſont grands, quand ils ont beſoin d'un pareil remede ! Que M. d'Embrun liſe les Ecritures avec attention ; rien n'égale la magnificence des expreſſions qu'employent les Prophétes, pour décrire les miſericordes de Dieu ſur la maiſon d'Iſraël dans les jours du renouvellement. M. d'Embrun paroit le craindre, ce renouvellement. Il n'oſe enviſager la reforme, même de loin. Déja il regle les rangs, & veut que les Juifs, toujours dans l humiliation, tiennent le dernier. „ Pauvre Jeruſalem, „ enyvrée de maux, & non de vin : voici ce que dit votre Domi- „ nateur, vôtre Seigneur & vôtre Dieu, qui combattra pour ſon „ peuple : Je vais vous ôter de la main cette coupe d'aſſoupiſſe- „ ment, cette coupe où vous avez bû de mon indignation juſ- „ qu'à la lie ; vous n'en boirez plus à l'avenir. Mais je la mettrai „ dans la main de ceux qui vous ont humiliée, qui ont dit à „ vôtre ame : Proſterne toi, afin que nous paſſions ; & vous „ avez rendu vôtre corps comme une terre qu'on foule aux pieds, „ & comme le chemin des paſſans. „ De ſerieuſes réflexions ſur cet endroit d'Iſaïe, conviendroient mieux que les idées pleines de faſte & d'orgueil, dont M. d'Embrun ſe nourrit. Il ne voit dans les Juifs que de *miſerables reſtes*, qui ſeront trop heureux de ſe tenir à ſes pieds. Dieu a ſur ſon peuple des deſſeins bien differens: „ Les enfans de ceux qui vous avoient humiliée, viendront „ ſe proſterner devant vous ; & tous ceux qui vous décrioient, „ adoreront les traces de vos pas, & vous appelleront la Cité du „ Seigneur.... Parce que vous avez eté abandonnée & expoſée à „ la haine, & qu'il n'y avoit perſonne qui paſſât juſqu'à vous ; „ je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais, & dans „ une joie qui durera dans la ſucceſſion de tous les âges..... „ Tout vôtre peuple ſera un peuple de juſtes ; ils poſſederont la

S. Math. XVII. 11.

Iſaïe LI. 22 23.

Ibid LX. 14. 15. 21. 22.

„ terre pour toûjours, parce qu'ils feront les rejettons que j'ai
„ plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire.
„ Mille sortiront du moindre d'entre eux ; & du plus petit,
„ tout un grand peuple. Je suis le Seigneur ; & c'est moi qui fera,
„ tout d'un coup ces merveilles, quand le tems en sera venu. „

Vous seul le connoissez, ô mon Dieu, ce tems où vous devez rappeller les Tribus de Jacob, & rétablir le Royaume d'Israël. Il y a déjà dix-sept cens ans que vous faites porter le poids de vôtre indignation à un peuple qui avoit abusé de vos dons ; un peuple dont l'ingratitude étoit parvenue aux derniers excès : Deut. 32. 15 *Incrassatus est dilectus & recalcitravit.* Vous nous avez donné la place qu'occupoit ce peuple ingrat. Ingrats à nôtre tour, nous meritons d'être châtiés avec encore plus de severité, parce que ayant l'exemple d'un traitement si rigoureux, nous n'en avons pas profité. Les prédictions menaçantes de celui que vous nous avez donné pour Apôtre, ne nous touchent point. Déja la cognée est à la racine de l'arbre : mais, au lieu de dignes fruits de pénitence, nous nous faisons un merite auprès de vous de ce qui vous irrite le plus contre nous. Celui de vos Ministres que je réfute, se demande avec complaisance, Quand est-ce que les Evêques ont parlé avec plus de force, avec plus de fermeté, avec plus de zele, avec plus de concert, que depuis la Bulle *Unigenitus* ? Il appelle heresie, les verités saintes qu'anathématise ce funeste Decret. Et c'est cette heresie qu'il donne pour objet au zéle de Inst. Past. P. 4. vos Pasteurs. „ A quels soins, dit-il, a quels travaux n'a-t-elle „ pas engagé la sollicitude pastorale ? Elle ne nous permet pas de „ goûter un moment de repos ; elle nous reveille incessamment, „ & nous avertit à toute heure que nous sommes chargés par le „ souverain Maître, d'instruire, d'édifier, d'arracher & de plan- „ ter. „ Seigneur, on arrache le froment, on cultive l'ivraie ; & on veut être récompensé, comme si on avoit detruit l'ivraie sans faire tort au froment ! Nous abusons depuis longtems, ô mon Dieu, Ezéchiel XXXIV. du pouvoir que vous nous avez donné. Venez, jugez vous-même vôtre troupeau. Les béliers heurtent de l'épaule, ils choquent de leurs cornes toutes les brebis maigres, jusqu'à ce qu'ils les ayent dispersées & chassées dehors. Sauvez vôtre troupeau. Qu'il ne soit plus exposé en proie. Jugez entre les brebis & les brébis. Suscitez sur elles le Pasteur unique pour les paître. Soyez leur

Dieu. Que vôtre ſerviteur David ſoit au milieu d'elles comme leur Prince. Faites avec elles une alliance de paix. Exterminez de la terre les bêtes les plus cruelles. Arrachez vos brebis des mains de ceux qui les dominent avec empire. Alors elles ſçauront que vous êtes avec elles, vous qui ôtes leur Seigneur & leur Dieu; & qu'elles ſont vôtre peuple, elles qui ſont la maiſon d'Iſraël. *Amen, Amen.* Donné à Montpellier en nôtre Palais Epiſcopal le 21. Avril 1734.

Signé † CH. JOACH. Ev. de Montpellier.

Par Monſeigneur
CROZ Secret.

OBSERVATION

Sur la Lettre Paſtorale de M. l'Archevêque d'Embrun, donnée à Grenoble le 10. *Mai* 1733.

LA premiere Lettre Paſtorale de M. d'Embrun contre nôtre Inſtruction, étoit comme l'œuf qui devoit germer & enfanter la ſeconde. Tout le venin que celle-ci contient, y étoit enfermé. Nous n'en releverons qu'un ſeul en droit, qui ſervira en paſſant à montrer la ſincerité & la bonne foi du Préſident du Concile d'Embrun. Il lui a plu de nous mettre dans la bouche des paroles qui ne furent jamais dans notre Inſtruction. Nous avions dit, en parlant des Evêques acceptans: „ Si nous avons N. IV.
„ la douleur de voir dans les premieres places quelques Paſteurs
„ tellement déclarés pour les faux dogmes de la Bulle, qu'ils ne
„ permettent pas qu'on enſeigne ſous leurs yeux la doctrine du
„ ſalut; d'autres en plus grand nombre, *au moins* en France, ne re-
„ çoivent que le nom de la Bulle, & prêchent des verités contrai-
„ res aux faux dogmes autoriſés dans ce Decret. „ M. d'Embrun, au lieu de lire *au moins en France*, a lû *ennemis de la France*, &

p. 6. en a pris occasion de s'élever contre nous. „ Ne nous étonnons „ plus, dit-il, M. F. si la fureur emporte l'apologiste des préten- „ dus miracles, jusqu'à qualifier d'ennemis de la Patrie quiconque „ reçoit jusqu'au seul nom de la Bulle ; *d'autres*, dit-il, parlant „ des Evêques, *en plus grand nombre, ennemis de la France*, ne re- „ çoivent que le nom de la Bulle. A quel titre donne-t-il à ses „ adversaires un nom si odieux ? O comble d'aveuglement ! Au „ titre même qui caractérise leur fidelité & sa revolte. La Cons- „ titution est depuis longtems Loi de l'Etat, ainsi que de l'Egli- „ se. Quel est le sujet rebelle ? Quel est le sujet soumis ? La Loi „ parle, elle decide ; & sa décision imprime sur le front de celui qui „ nous accuse, le caractere d'homme infidéle à l'Eglise, infidéle „ à son Souverain. Si les Evêques soumis à cette Loi, avoient „ usé du déguisement que M. de Montpellier leur reproche in- „ justement, s'ils ne recevoient que le nom seul de la Bulle, & „ non le fond, ils mériteroient de partager avec lui la qualité „ *d'ennemis de la France.* Mais les Actes autentiques de leur ac- „ ceptation, leur conduite constante, réclament & réclameront „ à jamais contre une accusation si déplacée ; ils ont tous adhéré à „ la censure du Livre & des Propositions ; ils ont tous reconnu „ la doctrine de l'Eglise dans cette Bulle. Est-ce là n'en recevoir „ que le nom ? „.

La bévue est des plus grossieres ; mais ce qu'on ne sçauroit excuser dans M. d'Embrun, c'est qu'ayant cité nôtre texte correctement dans son second Ecrit, il n'a pas cru devoir faire remarquer la mépriſe où il étoit tombé dans le premier. Nous laissons au Lecteur à donner à ce procédé le nom qui lui est dû.

Signé † CH. JOACH. Ev. de Montpellier.